Zeitschrift: Revue de linguistique romane

Herausgeber: Société de Linguistique Romane

Band: 61 (1997) Heft: 243-244

Artikel: L'effacement du /l/ en québécois et le type morphologique du français

Autor: Uritescu, Dorin

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-399973

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 25.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

L'EFFACEMENT DU /L/ EN QUÉBÉCOIS ET LE TYPE MORPHOLOGIQUE DU FRANÇAIS

L'effacement du /l/ dans la catégorie des clitiques représente un phénomène morphophonologique généralement connu en québécois, dont le caractère saillant et l'originalité ont été de nature à faire couler beaucoup d'encre.

L'analyse qui suit essaie de mettre en évidence certains aspects ignorés du phénomène en question et de nuancer son explication(1). D'abord, il nous semble que ce changement illustre une des caractéristiques de l'évolution du québécois (FQ) par rapport à l'évolution du français européen, notamment le fait que le FQ a développé plus librement certaines tendances générales du français. Deuxièmement, les explications formulées jusqu'à présent pour ce phénomène semblent manquer soit de généralité (en ne répondant pas à une question comme: «Quel est le principe général d'organisation ou de fonctionnement qui pourrait expliquer une telle transformation dans une langue quelconque?»), soit de spécificité (en ne répondant pas davantage à une autre question qu'il faut se poser: «Étant donné qu'on peut expliquer ce changement par un principe général, pourquoi est-ce que ce phénomène se produit justement en français ou dans une des variantes de celui-ci?»). On oublie parfois, en ce qui concerne la deuxième question, que les transformations morphophonologiques reflètent non seulement des tendances générales, qu'on peut appeler naturelles, mais aussi des tendances qui tiennent d'une organisation ou d'un fonctionnement spécifiques, qui relèvent du type de la langue, de son système ou de sa norme. De ce point de vue, la distinction entre type, système,

⁽¹⁾ Nous tenons à témoigner notre reconnaissance aux professeurs Philippe Bourdin, Ed Burstynsky, Noël Corbett, Yves-Charles Morin, Françoise Mougeon, Henry Schogt, Claude Tatilon et Douglas C. Walker, qui ont eu l'amabilité de lire cette étude et de nous faire profiter de leurs observations critiques. Nous remercions aussi M. Gilles Roques et le relecteur anonyme de la *Revue de Linguistique Romane* pour leurs suggestions, qui nous ont aidé à réaliser la version définitive de l'article. Une version abrégée de la première partie de cette analyse a été présentée au Congrès annuel de l'Association des professeurs de français des universités et collèges canadiens (2 juin 1995, Montréal).

norme et **parole**, proposée par Coseriu (1968, 1980) et adoptée par la suite par beaucoup d'autres linguistes (cf. Dressler 1985a: 292 ss., 1985b), nous semble très importante (cf. aussi Uritescu 1986, 1992, 1994: 111 ss.).

Nous allons analyser d'abord les contextes qui semblent favoriser la chute du /l/ en québécois dans les pronoms sujets et objets directs et indirects. Ensuite, après avoir fait une critique des explications proposées par divers chercheurs, nous essayerons de relever les caractéristiques typologiques du français qui pourraient avoir une signification pour l'explication des données analysées. L'approche typologique adoptée sera définie dans cette dernière section. Enfin, on analysera l'interprétation donnée par divers auteurs à la chute du /l/ dans les articles définis. Sur la base du matériel linguistique enregistré par l'**Atlas linguistique de l'Est du Canada** (Dulong et Bergeron 1980) et des données tirées de quelques contes folkloriques, nous essayerons ensuite de voir dans quelle mesure ce phénomène se rattache aux même tendances typologiques que la chute du /l/ dans les pronoms clitiques.

L'effacement du /l/ dans le français du Québec⁽²⁾ est certainement lié à la catégorie des clitiques. En dehors de cette catégorie, les cas qui pourraient être reliés aux tendances phonétiques anciennes du français sont assez rares, même accidentels⁽³⁾. Dans le cas d'autres phénomènes attestés dans des variétés de français, tels que le changement du /l/ en /w/ dans certains dialectes du Massif Central (Dauzat 1930: 79), le résultat et le mécanisme sont différents: tant dans ce dialecte que dans l'ancien français, par exemple, la vocalisation suppose des stades intermédiaires (une prononciation vélaire du /l/ dans les contextes respectifs) et se passe graduellement et régulièrement, ce qui démontre l'existence d'un processus phonologique. De ce point de vue, l'effacement du /l/ en FQ est un phénomène tout à fait différent.

Par conséquent, ce phénomène doit être analysé en fonction de certaines catégories grammaticales, et non pas en fonction du contexte phonologique (voir *infra*).

⁽²⁾ Comme, par ailleurs, dans d'autres variétés du français, même s'il s'agit d'un phénomène beaucoup moins fréquent qui présente des traits spécifiques (voir Ashby 1984, 1988, Morin 1979, et *infra*).

⁽³⁾ Voir, par exemple, une forme du type [kεk] 'quelque' dans plusieurs variétés de français (Sankoff et Cedergren 1972: 1102-3; cf. aussi Juneau 1972: 172; Juneau et Poirier 1973: 90; Poirier 1975: 216). Les formes de ce genre rappellent la vocalisation du /l/ en ancien français, un phénomène achevé – en tant que processus phonologique – déjà à la fin du XII^e siècle dans le nord de la France (Dauzat 1930: 87-8).

- 1.1. Les **pronoms sujets**. La suppression du /l/ dans *il* remonte à l'ancien français (Pope 1934: 324; Walker 1986: 91) devant un verbe à initiale consonantique. En FQ, cependant, l'effacement du /l/ s'est étendu à tous les pronoms personnels sujets, que le verbe commence par une consonne ou par une voyelle. On trouve donc les formes suivantes (voir Walker 1986):
 - (1) il part /ipar/
 il arrive /jariv/
 ils partent /ipart/
 ils arrivent /jariv/
 elle part /apar/
 elle arrive /alariv/ /a:riv/
 (elles) arrivent /jariv/
 (elles) partent /ipart/(4)

La ressemblance avec le français populaire de France n'est que partielle et le processus de lexicalisation, c'est-à-dire de transformation des formes sans /l/ en formes sous-jacentes, est beaucoup plus poussé en FQ.

Pour ce qui est de certaines variétés dialectales du français de France, Morin (1979: 11-2) rend compte de la chute du /l/ dans les pronoms sujets devant un verbe à initiale consonantique par des règles de suppléance, qui sont en fait des règles allomorphiques. Puisque ces règles conservent le conditionnement phonologique, l'analyse de Morin ne nous semble pas tout à fait acceptable dans le cadre de notre théorie.

En fait, pour mieux juger la différence entre le FQ et le français populaire de France (FPF), il est nécessaire de définir rigoureusement quelques concepts théoriques, à savoir les concepts de 'processus phonologique', 'processus morphophonologique', 'processus allomorphique' et 'processus morphologique'.

1.1.1. Depuis l'essor de la phonologie (générative) naturelle, on est généralement d'accord en ce qui concerne la nature des processus phonologiques: ceux-ci sont des processus **conditionnés exclusivement par des facteurs phonologiques**⁽⁵⁾.

C'est surtout la distinction entre les processus morphophonologiques et les processus allomorphiques qui semble être souvent ignorée. Il est clair,

⁽⁴⁾ Ces deux dernières formes illustrent l'emploi du masculin au lieu du féminin dans la troisième personne du pluriel en FQ.

⁽⁵⁾ Certaines théories phonologiques récentes, comme, par exemple, la phonologie lexicale de P. Kiparsky, essaient de sauver la description exclusivement phonologique des règles morphophonologiques propres à la phonologie générative. Mais ces entreprises ne nous apparaissent pas réalistes du point de vue psychologique.

pourtant, que les processus morphophonologiques supposent à la fois un conditionnement phonologique et un conditionnement morphologique. De ce point de vue, ils représentent en général d'anciens processus phonologiques limités par des facteurs morphologiques ou, mieux, employés pour des fins morphologiques ou avec une fonction morphologique. Par contre, un processus allomorphique représente l'emploi d'un allomorphe (qui est phonologiquement différent de la forme de base mais qui n'est pas défini par des règles phonologiques) dans un contexte morphologique spécifique.

Enfin, un processus morphologique représente simplement l'emploi d'un morphème ou d'un outil grammatical pour l'expression d'une fonction morphologique.

L'évolution historique consiste, d'après le modèle établi par la phonologie (générative) naturelle, dans la transformation des processus phonologiques en règles allomorphiques ou morphologiques, en passant par un stade morphophonologique. Du point de vue sémiotique (voir Dressler 1985a: 11 ss.), une telle évolution équivaut à un processus de sémantisation: les processus qui ont la fonction de discriminer les formes (règles phonologiques) deviennent des processus qui définissent le sens des formes.

1.1.2. Dans cette perspective, il est évident que l'effacement du /l/ dans les pronoms sujets dans certaines variétés du français de France, telles que la variété de la région briarde analysée par Morin, doit être considéré comme un processus morphophonologique ayant la fonction morphologique de marquer l'emploi clitique des pronoms sujets. Il représente le résultat de la morphologisation d'un processus phonologique qui se manifeste en ancien français – la vocalisation et, spécialement après [i], l'effacement du [l] devant une consonne: lat. filicella > fr. ficelle⁽⁶⁾.

En ancien français (déjà au XII e siècle) le processus s'étend au [l] du pronom il (sg. et pl.) suivi d'un verbe commençant par une consonne, ce qui suggère que la liaison entre le pronom sujet et le verbe est devenue plus étroite. Par conséquent, la forme i pour il est fréquemment attestée dans cette période

⁽⁶⁾ Voir Pope 1934: 154; l'auteur suppose que dans cette forme [l] n'était pas vélaire (comme [l'] dans afr. filz). V. aussi Brunot 1966: 159. L'effacement se produit également après la voyelle [ü], mais on suppose en général un stade intermédiaire avec [w]. Certains linguistes reconstruisent le même stade intermédiaire pour les formes du type ficelle, fils, etc. (cf. Bourciez 1971: 188; De La Chaussée 1982: 103), en s'appuyant sur des formes dialectales (surtout picardes) du type soutius, vius (mais voir Brunot 1966: 159; voir aussi Pope 1934: 155, où l'on trouve une bonne analyse de la variation dialectale en ce qui concerne le phénomène en question).

(Pope 1934: 156, 324; Raynaud de Lage 1990: 72)⁽⁷⁾. Comme dans ce cas l'alternance ll - 0 semble s'être imposée au niveau de la norme (au sens cosérien) déjà en ancien français, en acquérant une fonction morphosyntaxique spécifique (celle de marquer la relation étroite entre le pronom sujet et le verbe), différente de la fonction de la même alternance dans des formes du type fil / fis, le processus phonologique a probablement été morphologisé dès le début dans le pronom il, se transformant en un processus morphophonologique distinct⁽⁸⁾.

Après l'amuïssement du schwa dans les formes *elle* et *elles* (vers la fin du moyen français; v., par exemple, Wartburg 1971: 123; cf. aussi Morin 1979, note 7), le processus est généralisé à ces pronoms. Cependant, cette généralisation est morphophonologique, car elle est conditionnée à la fois par le contexte phonologique (la consonne suivante) et par le contexte morphologique (les pronoms sujets devenus clitiques)⁽⁹⁾.

⁽⁷⁾ L'effacement atteint plus tard d'autres mots (et d'autres consonnes) et devient fréquent surtout vers la fin du moyen français (v. Pope 1934: 156; cf. aussi Fouché 1966: 663 ss., 781, où, pourtant, on n'analyse pas la hiérarchie des contextes pris en considération par Pope et d'autres chercheurs). A notre avis, dans ce cas il ne s'agit plus du même processus phonologique, mais plutôt d'une contrainte phonotactique qui exclut l'occurrence de la consonne [1] (comme, par ailleurs, d'autres consonnes) en position préconsonantique. Il est en fait difficile (sinon impossible) de préciser si à l'époque où i (pour il) apparaît le processus phonologique de vocalisation et d'effacement du [1] en position préconsonantique s'était déjà transformé en contrainte phonotactique, mais, de toute façon, cela ne changerait en rien notre interprétation concernant la morphologisation du processus dans le cas du pronom (infra). Il est pourtant intéressant de remarquer que, si l'on accepte l'interprétation donnée par Fouché (1966: 781) aux graphies du type ostes, chatez, tes 'tels', etc., celles-ci prouveraient de façon irréfutable que le processus phonologique s'était déjà transformé en contrainte phonotactique: le /l/ est simplement effacé, pour adapter ces formes à la contrainte phonotactique de la norme (pour ce genre de changements, appelés 'changements d'adaptation', voir Uritescu 1994: 78-80).

⁽⁸⁾ Les formes du type ficelle avaient certainement été restructurées et dans les formes du type [tʃəval] / [tʃəvaws] le processus était différent, probablement morphologisé et en cours d'être partiellement inversé, ce qui expliquerait les formes du type chateau (pour les processus phonologiques qui acquièrent des fonctions morphologiques, v. aussi la notion de règles phonologiques semi-morphologisées; Klausenburger 1979; cf. aussi Dressler 1976: pour la transformation d'un processus phonologique en plusieurs règles morphophonologiques distinctes, v. Darden et Uritescu, à paraître).

A côté de ces processus morphophonologiques il y avait aussi une contrainte phonotactique (v. *supra*, note 7).

⁽⁹⁾ Il est difficile d'établir la relation entre ce phénomène et la tendance plus générale à effacer les consonnes finales devant un mot commençant par une consonne en moyen français (tendance qui est en relation avec la contrainte

Cette règle morphophonologique caractérise beaucoup de variétés du français de France, y compris ce que certains chercheurs (cf. Morin 1979) appellent le 'français normatif'. Morin (1979: 12) établit, pour son idiolecte, basé sur un parler de la région briarde mais influencé par le français normatif, la répartition suivante des deux 'allomorphes': *il, ils*: [il] partout – mais aussi [i] devant consonne; *elle*: [ɛl] partout – mais aussi [ɛ] ou [a] devant consonne; *elles*: [ɛl] partout – mais aussi [ɛ] devant consonne. Pour ce qui est des formes du singulier⁽¹⁰⁾, l'effacement du /l/ devant un verbe qui commence par une consonne a été étendu au féminin dans la plupart des parlers de la région briarde et de la région parisienne (Durand 1936: 172-175 et cc. 4, 5; Morin 1979), aussi bien que dans beaucoup d'autres parlers populaires de France (v., par exemple, ALF, cc. 1223, 1251, 1404)⁽¹¹⁾.

Par contre, le phénomène québécois doit être considéré seulement comme un processus morphologique. En effet, dans ce cas-ci on retrouve les caractéristiques principales de la transformation d'un processus morphophonologique (ou plus probablement d'un processus allomorphique) en processus morphologique:

- a) L'absence d'un conditionnement phonologique;
- b) L'emploi des formes dérivées dans toutes les fonctions des formes de base;
- c) Le remplacement général des formes de base par les formes dérivées dans la compétence de certaines catégories de sujets parlants. De ce point de vue, les données sociolinguistiques sont révélatrices.

phonotactique dont nous venons de parler – *supra*, notes 7 et 8 – et avec un changement dans l'accent et dans le rythme des phrases françaises; v. Pope 1934: 82 ss.). La persistance de ce processus en tant que processus morphophonologique dans plusieurs variétés de français (*infra*) semble pourtant indiquer la nature morphophonologique de la généralisation de l'effacement du /l/ dans le pronom *elle*.

⁽¹⁰⁾ Au pluriel, *elles* a été remplacé par *ils* dans beaucoup de parlers ruraux de France (v. aussi Morin 1979, note 7; à remarquer pourtant que ce syncrétisme n'affecte pas l'opposition entre singulier et pluriel pour les féminins, comme l'auteur semble le croire).

⁽¹¹⁾ Dans certains parlers, l'extension de l'effacement au féminin semble être conditionnée par un contexte phonétique particulier. C'est le cas du parler picard de Mesnil-Martinsart (Somme), où le /l/ du féminin sg. al semble s'effacer 'régulièrement' lorsqu'il est suivi de deux consonnes (Flutre 1955: 32; mais l'auteur n'est pas conséquent dans la description du contexte phonétique: v. ibidem, p. 47, 83; d'autre part, pour le clitique féminin pluriel suivi de voyelle, on enregistre une forme az, parallèle au masc. iz; ibidem, p. 46). D'après Haigneré (1901: 330-331), dans le patois boulonnais le /l/ du féminin al n'est effacé que devant les consonnes [m], [n] et [s].

Dans l'analyse de Sankoff et Cedergren (1971: 1108), la plupart des locuteurs pris en considération réalisent à 100 % la chute du /l/ dans les pronoms il, ils. Les sujets parlants qui ont généralisé les formes sans /l/ dans le cas du pronom sujet elle sont moins nombreux: deux témoins (sur 16), non professionnels, montrent la chute du /l/ à 100 % et pour cinq autres, quatre non professionnels et un professionnel, le pourcentage se situe près de 90 % ou entre 90 % et 100 %. Le graphique établi par les auteurs montre un très clair continuum linguistique (voir infra), dans lequel le groupe qui emploie les formes sans /l/ est beaucoup mieux représenté que celui qui emploie les formes avec /l/.

Les données analysées par Santerre et al. (1977) sont encore plus frappantes, car sur 100 locuteurs, 65 font tomber à 100 % le /l/ dans le pronom clitique *elle*.

Malheureusement, les autres analyses négligent l'existence de la catégorie de locuteurs dont la compétence ne révèle que des formes sans /l/.

Dans l'analyse très détaillée de Poplack et Walker (1986), par exemple, on ne trouve que les moyennes; dans le cas du clitique *elle*, la moyenne est de 84%. C'est seulement la chute du /l/ dans les clitiques *il* et *ils* (98-100%) qui est considérée comme une règle non variable, même **inversée**, par les auteurs. Par ailleurs, bien qu'ils précisent (p. 194, note 1): «As will become evident in the ensuing discussion, use of the term *deletion* does not necessarily imply that we consider an underlying (l) to be present in all of the forms under consideration», les auteurs ne prennent pas en considération le nombre de locuteurs qui réalisent la chute du /l/ à 100%. Par conséquent, l'analyse effectuée par Poplack et Walker (1986) peut être décevante de notre point de vue.

Les caractéristiques (b) et (c) mettent clairement en évidence le fait que les formes avec /l/ ont été remplacées dans certains registres du FQ par les formes dérivées sans /l/. Dans une terminologie plus 'moderne', les formes des pronoms sujets ont été «restructurées». En d'autres termes, l'emploi des formes sans /l/ en tant que pronoms sujets clitiques est devenu un pur processus morphologique.

Il semble donc que la différence entre le FQ et le FPF ne soit pas une simple différence de degré, mais une **différence de nature**. A notre avis, c'est dans ce sens qu'il faut modifier une affirmation comme celle de Walker (1986: 92): «A part cette neutralisation [entre *ils* et *elles*] et les différences de fréquence, surtout dans la chute du /l/ devant voyelle, il ne semble pas y avoir énormément de différences dans ces pronoms sujets entre le FC [= français canadien] et le français populaire continental».

1.1.3.1. La variation qu'on a enregistrée est certainement de nature sociolinguistique (Sankoff et Cedergren 1971: 1111 ss.).

Cependant, l'analyse sociolinguistique entreprise par divers chercheurs (cf. Sankoff et Cedergren 1971, Santerre et al. 1977) est basée sur le modèle de Labov, où les moyennes en pourcentage cachent parfois (ou pourraient cacher) l'existence d'un continuum linguistique (cf. De Camp 1971, Bickerton 1971, 1973, Bailey 1973, Petyt 1980: 185 ss.). Il est pourtant évident qu'il y a deux registres de langue nettement distincts: un registre où les formes sans /l/ sont absolues et un autre dans lequel ce sont les formes avec /l/ qui le sont. Entre les deux registres il n'est par impossible d'avoir une sorte de continuum linguistique (voir *supra*, la situation du pronom *elle* dans Sankoff et Cedergren 1971). Ce qui est important c'est que dans la perspective du premier registre l'apparition des formes avec /l/ doit être analysée comme une insertion du /l/(12) dans des contextes sociolinguistiques spécifiques. Par conséquent, pour ces catégories de locuteurs, la variation ne montre plus les contextes favorables à l'effacement du /l/, mais, au contraire, les **contextes favorables à l'insertion du /l/**.

1.1.3.2. Il y a, en fait, un argument supplémentaire en faveur de l'existence des formes sous-jacentes sans /l/ pour les pronoms sujets clitiques. C'est le phénomène analysé par Morin (1982), à savoir l'insertion d'un /l/ de liaison entre d'autres clitiques sujets $-c_0$ et, dans certains cas, c_0 et les formes verbales dont le segment initial est une voyelle: c_0 l'arrive pour c_0 arrive, on l'écoutait pour on écoutait, etc.

Morin a certainement raison de considérer que ce phénomène est analogique et que le modèle a été offert par la variation entre les formes avec et sans /l/ dans le pronom clitique *elle*. Mais pour que l'apparition du /l/ dans le clitique *elle* soit interprétée par les locuteurs comme un processus d'insertion, la forme de ce clitique dans leur compétence (donc la forme sous-jacente) doit être une forme sans /l/. C'est la seule explication possible pour l'inversion du processus morphophonologique initial.

- 1.2. La situation des **pronoms clitiques objets** est étroitement liée aux changements subis par les pronoms sujets.
- 1.2.1.1. Les **pronoms objets directs**. Dans les pronoms *la* et *les*, la chute du /l/ se passe pratiquement sans aucun conditionnement phonologique (les exemples sont tirés de Walker 1986):

⁽¹²⁾ Interprétation suggérée aussi par Santerre et al. (1977).

(2) (a) en position intervocalique:

i(l) (l)a prend il faut (l)a prendre qui (l)a veut il faut (l)es faire etc.

(b) après une consonne:

Marc (l)a voit Jeanne (l)a veut il semble (l)a voir on peut guère (l)a voir Jacques (l)es prend ils peuvent (l)es chercher etc.

- (c) après un autre clitique, dont la voyelle est tombée:
- j(e) (l)a veux
- j(e) (l)es veux
- j(e) (l)es ai donnés

etc.

(d) en début de syntagme:

(l)a veux-tu? (l)es as-tu vus?

- 1.2.1.2. Dans les données analysées par la plupart des linguistes, le /l/ des pronoms objets *le* et *l'* n'est pas effacé. Il s'agit d'un fait qui est certainement en relation avec la perte totale d'information, donc avec des raisons fonctionnelles; en effet, dans des cas tels que *Je le vois bien* la chute du /l/ entraînerait l'effacement total du pronom (cf. Bougaïeff et Cardinal 1979; Morin 1979; Santerre et al. 1977; Walker 1986). De plus, certains dialectes montrent la gémination du /l/ dans le pronom objet direct élidé *l'* (voir Bougaïeff et Cardinal 1979; Morin 1979):
 - (3) Je ll'entends. Vous ll'avez? Tu ll'enverras demain.

Par contre, dans les données d'Ottawa - Hull, l'effacement du /l/ s'est étendu aux pronoms le et l', même si les pourcentages en sont encore bas (Poplack et Walker 1986)⁽¹³⁾:

(4) Si un fou l'a déjà faite, il peut (le) faire encore.

⁽¹³⁾ Dans les données de Montréal analysées par Ostiguy, cité par Poplack et Walker (1986), on constate l'extension du phénomène au pronom le.

Il semble pourtant que les données analysées par Poplack et Walker (1986) posent un autre problème: les cas où le pronom ou l'article (même le féminin la) sont entièrement supprimés sont assez nombreux (4%). D'autre part, on a aussi enregistré des formes qui sont certainement 'non françaises', telles que à le pour au et à le pour aux. Dans ce cas on n'a pas affaire à des locuteurs qui, comme l'affirment les auteurs, ont «un bas niveau d'éducation en français», mais à des locuteurs qui ont perdu leur compétence en français. A cet égard, il nous semble qu'une analyse plus détaillée et spécifique des formes fonctionnellement étranges est désirable. Cette analyse prendrait en considération la compétence individuelle des locuteurs. Surtout qu'à Ottawa les francophones qui n'emploient plus le français en famille semblent être très nombreux (voir Poplack 1983).

1.2.1.3.1. L'analyse de Sankoff et Cedergren (1971) montre que le registre dans lequel la chute du /l/ des pronoms la et les se réalise à $100\,\%$ est assez bien représenté.

Trois locuteurs non professionnels ont un tel comportement dans le cas du pronom *les*, tandis que seulement deux professionnels prononcent toujours la consonne. Comme dans le cas du clitique *elle*, le graphique établi par les auteurs donne une image qui est très proche d'un continuum linguistique.

La situation du pronom la est un peu différente: un seul locuteur réalise la chute du /l/ à 100 %, tandis que les autres le font à 50 % (quatre) ou encore moins fréquemment.

1.2.1.3.2. En somme, il semble que l'analyse des pronoms objets directs puisse se faire de la même manière que celle des pronoms sujets: il est possible de considérer qu'on a affaire à des formes sous-jacentes du type /a/, /e/, les formes avec /l/ étant le résultat de l'insertion de la consonne sous l'influence du français standard. Il est possible aussi qu'on ait affaire à des allomorphes sans /l/, concurrencés, sous la même influence, par les allomorphes comportant /l/ (cf. aussi Santerre et al. 1977; Morin 1979).

Comme dans le cas des pronoms sujets, dans la perspective des locuteurs dont la compétence possède des formes sous-jacentes sans /l/, l'apparition des formes avec /l/ pourrait refléter la hiérarchisation des contextes d'après leur 'perméabilité' à l'insertion de la consonne. A son tour, cette perméabilité pourrait être caractérisée soit du point de vue phonétique: le caractère saillant des contextes en ce qui concerne l'effacement du /l/ (en d'autres termes, la possibilité de rendre conscient le manque du /l/, ce qui serait en relation avec le nombre des processus qui s'interposent entre la forme sans /l/ et la forme standard), soit du point de vue fonctionnel: l'importance de la fonction (par exemple, la proximité de l'antécédent; Poplack et Walker 1986).

En prenant en considération les contextes phonétiques analysés par Poplack et Walker (1986), il serait possible de suggérer la hiérarchie suivante:

- consonne précédente contexte plus saillant à cause de l'impossibilité de la contraction (le type *Marc* (*l*)*a voit*);
- voyelle nasale précédente contexte moyennement saillant: la contraction ne se réalise pas de façon générale ou totale (le type on (l)a voit); on peut y rattacher la position initiale, marquée du point de vue syntaxique (cette position suppose en général une inversion: la veux-tu?, ce qui attire l'attention sur le pronom objet);
- voyelle orale précédente le contexte le plus opaque, à cause de la contraction (i(l) (l)a voit); on pourrait y ajouter le 'schwa', qui suppose un clitique en consonne avec lequel la voyelle du pronom objet se combine, le résultat étant parfois semi-lexicalisé⁽¹⁴⁾:
 - (5) Nous, on était obligés de les ([dez]) avoir.
- (cf. Poplack et Walker 1986: 173). La combinaison tu + la, les, relève probablement de la même analyse (ibidem):
 - (6) Puis tu la ([ta]) sais pas, la maudite chanson.
- 1.2.2. Les **pronoms objets indirects**. Le pronom *lui* a un comportement identique à celui des pronoms sujets ou objets directs. Une forme sous-jacente /i/ a été déjà proposée (Santerre et al. 1977; cf. aussi la moyenne extrêmement élevée de l'effacement du /l/ 91 % à Ottawa-Hull; Poplack et Walker 1986)⁽¹⁵⁾.

C'est seulement *leur* qui fait exception, mais ce pronom a un statut spécial du point de vue fonctionnel: dans son emploi non clitique il ne fonctionne pas comme pronom personnel, mais comme pronom possessif. Pas conséquent, en tant que clitique, *leur* n'est pas directement lié aux formes non clitiques des pronoms personnels (ou, mieux, il n'est pas lié seulement aux formes non clitiques des pronoms personnels), ce qui suggère qu'il ne suit pas directement les changements dans les relations clitique/non clitique auxquels est assujetti le système des pronoms personnels.

1.2.3. Il semble donc que les formes des pronoms objets suivent de près le sort des pronoms sujets. Dans les deux cas on constate l'emploi des formes

⁽¹⁴⁾ Comme dans le cas des articles précédés par une préposition fréquente (voir *infra*).

⁽¹⁵⁾ Cette variante existe aussi dans des variétés de français de France (Morin 1979).

dérivées dans tous les contextes phonologiques et dans toutes les fonctions des formes de base. Le remplacement des formes de base par les formes dérivées est, lui aussi, général dans la compétence de certaines catégories de locuteurs.

Cela suggère que l'effacement du /l/ dans les pronoms objets ne peut être expliqué par un processus phonologique – processus dont les traces manquent, en dehors de la catégorie des clitiques, tant sur le plan historique que synchronique. Il ne peut être expliqué non plus par un processus morphophonologique spécifique, lequel manquerait de base phonologique.

Il nous reste, semble-t-il, une seule explication: l'analogie des pronoms sujets sans /l/. Ce que cette explication suppose c'est l'intervention du principe de **cohérence paradigmatique** qui détermine la création analogique.

A notre avis, c'est par un tel phénomène qu'on pourrait rendre compte à la fois des similitudes de comportement entre les deux catégories de clitiques – pronoms sujets et pronoms objets – et de certaines asymétries, comme celle qui concerne le /l/ dans le pronom *leur*.

Le comportement des pronoms *le* et *l'* requiert, comme on l'a déjà vu, une explication fonctionnelle. Il en va de même de la gémination du /l/ dans la forme du pronom objet élidé *l'*: il faut y voir une réaction contre la tendance à l'effacement du /l/, qui menaçait d'effacer les traces phonologiques du pronom (cf. Bougaïeff et Cardinal 1979).

1.3. En conclusion, les formes sans /l/ des pronoms sujets clitiques s'expliquent par la généralisation et la restructuration d'une règle allomorphique résultant d'une règle morphophonologique dont la base phonologique a été la vocalisation et, dans certains contextes phonétiques, l'amuïssement total du /l/ en position préconsonantique. L'hypothèse selon laquelle les formes sans /l/ sont des formes sous-jacentes est soutenue à la fois par quelques aspects de la variation sociolinguistique en FQ et par la réalité psychologique de la règle concernant l'insertion du /l/ (supra, 1.1.3.2.). Elle répond tant au principe de la transparence de la reconstruction qu'au principe de l'indépendance des dialectes aux niveaux du système et de la norme (Luelsdorff 1975; St. Clair 1973; cf. aussi Uritescu, 1992). La direction de la généralisation doit être expliquée, à notre avis, par les caractéristiques typologiques du français (infra).

La création des formes sans /l/ pour les pronoms objets s'explique par la cohérence paradigmatique et reflète le primat sémantique du sujet sur l'objet (ce qui explique la direction de l'analogie).

1.3.1. Une telle interprétation pourrait échapper aux objections nombreuses formulées ou formulables à l'égard des explications courantes. Nous en énumérons brièvement quelques-unes.

- 1.3.1.1. Les explications à base phonologique (position de préférence intervocalique pour la chute du /l/ dans les pronoms objets directs) contournent les problèmes plutôt que de les résoudre.
- (a) Il est vrai qu'en position intervocalique les consonnes sont plus faibles en général (cf. le concept de 'naturel') et particulièrement en français, mais ce n'est pas le cas des sonantes, qui sont, par ailleurs, plus 'vocaliques' (pour le domaine gallo-roman, voir Guiraud 1971: 81-82). D'ailleurs, la limitation du processus à une catégorie morphologique le prouve (Bougaïeff et Cardinal 1980).
- (b) Même si l'on accepte une telle possibilité, le processus attesté en FQ ne comporte pas des traits qui sont spécifiques aux processus phonétiques (ou initialement phonétiques):
 - les stades intermédiaires;
 - la présence du processus dans d'autres contextes grammaticaux (ou sans déterminations grammaticales) au niveau de la parole et de la norme (étant donné que la limitation morphologique a lieu au niveau de la norme; cf. Uritescu 1986)⁽¹⁶⁾.
- (c) A vrai dire, le processus en question n'a pas de limitations phonologiques (*supra*; cf. aussi Bougaïeff et Cardinal 1980).
- 1.3.1.2. L'explication morphologique formulée auparavant par Bougaïeff et Cardinal (1980) ne nous semble pas non plus suffisante.

Premièrement, l'existence des objets directs ou des articles sans /l/ en portugais, dans les dialectes italiens du sud ou dans l'italien de Rome comporte, elle aussi, une explication spécifique et ne peut être mise en relation ni avec une tendance générale, ni avec une tendance romane. En portugais l'effacement du /l/ en position intervocalique représente un processus phonologique (Williams 1962: 68-9, 139 ss., 149 ss.), tandis qu'en italien on a affaire à une organisation spécifique des formes avec et sans /l/ (Tekavčić 1972: 129 ss.).

L'exemple d'une autre langue romane – le roumain – nous semble illustrer davantage ce point de vue.

Dans le roumain standard parlé, comme dans la plupart des dialectes daco-roumains, le /l/ de l'article défini n'est plus prononcé: *omul* 'l'homme' est prononcé [womu], *calul* 'le cheval', [kalu], etc., sans que le /l/ soit plus faible à la finale que dans d'autres positions, car le même contexte phonologique ne

⁽¹⁶⁾ Pour la chute sporadique du [l] au niveau de la parole (probablement au niveau du 'fast speech'), voir *infra*, 2.4.2.

détermine pas son effacement quand le contexte morphosyntaxique est différent: cal 'cheval' [kal], val 'vague' [val], staul 'étable' [staul], etc. L'effacement du /l/ en roumain est d'ailleurs chronologiquement lié à un processus phonologique – l'assourdissement et la chute du /u/ final: omu est devenu [wom], calu est arrivé à la forme [kal], etc. Par conséquent, le /l/ de l'article défini est devenu redondant, car la distinction entre les deux formes, définie et non définie, était marquée par la présence ou l'absence du /u/: [womu], défini, face à [wom], non défini. La même chose s'est passée au pluriel, où lupi 'loups' [lupi] est devenu [lup'], forme non définie, ce qui a déterminé le changement de la forme définie /lupi+i/: [lupij] est devenu [lupi] (cf. aussi Uritescu 1987a: 52, 114, 118).

Cependant, une telle évolution ne peut pas être expliquée sans tenir compte du fait que le roumain est une langue essentiellement flexionnelle où l'article défini, agglutiné à la fin du nom, comme en albanais et en bulgare, a le comportement morphologique d'une désinence.

Deuxièmement, l'enclise du français médiéval, citée par Bougaïeff et Cardinal (1980: 94-95), qui n'a pas été continuée par le français après le XIIIe siècle, pourrait être suggestive seulement en tant que type d'agglutination. Il s'agit, en effet, d'une agglutination qui suppose l'effacement du /l/(17) dans les formes à voyelle thématique pleine et la conservation de celui-ci dans les formes à voyelle réduite: me + les > mes, je + les > jes, ne + les > nes, qui + les > quis, etc., mais je + le > jel, etc. On peut constater le même type, explicable par des raisons fonctionnelles, dans l'agglutination de l'article à une préposition précédente.

Cependant, les allomorphes /a/ et /e/ pour les pronoms objets directs ne semblent pas être limités aux contextes susceptibles d'être interprétés comme enclises. Ils ne semblent même pas être plus fréquents dans ces contextes.

- 1.4. Pour expliquer la généralisation des formes sans /l/ dans le cas du pronom sujet en FQ il faut, à notre avis, se rappeler quelques caractéristiques du type morphologique auquel se rattache le français.
- 1.4.0. Au cours des dernières années, on a beaucoup étudié, surtout en Europe, le type morphologique des langues romanes. On a repris, à cet effet, le typologie dite idéale de V. Skalička (voir Skalička 1979; cf. Dressler 1985a: 337 ss., 1985b; Geckeler 1984, 1986, 1987; Kilani-Schoch 1988: 131 ss.).

⁽¹⁷⁾ Ou l'effacement d'une autre consonne, comme dans le cas de l'enclise du pronom vous: jos 'je vous', nos 'ne vous' (Raynaud de Lage 1990: 72).

Le type linguistique de Skalička ne correspond pas à une classe de langues. Il s'agit plutôt d'un modèle («Konstrukt») basé sur la coexistence, par affinité, de certaines caractéristiques surtout d'ordre grammatical. Le type linguistique pur ne se trouve pas réalisé – et en fait ne peut pas l'être – dans les langues du monde. Ce qu'on trouve dans les langues naturelles c'est la prédominance d'un type linguistique déterminé, mais on constate toujours la présence des autres types linguistiques.

Les types linguistiques idéaux établis par Skalička sont les suivants (cf. Geckeler 1984, 1986): le type **flexionnel** (dominant par exemple en latin, en grec, dans les langues slaves et bantoues), le type **agglutinant** (dominant dans les langues finno-ougriennes, en turc, en basque, dans les langues caucasiennes et dans beaucoup de langues amérindiennes), le type **isolant** (dominant en anglais, en français et dans quelques langues polynésiennes), le type **polysynthétique** (dominant par exemple, toujours d'après Skalička, en chinois, en vietnamien et dans quelques langues de l'Afrique occidentale comme le yoruba; pour une autre classification de ces langues, voir Dressler 1985: 338, 370, note 196), le type **introflexionnel** (dominant par exemple dans les langues sémitiques).

Nous n'allons pas présenter les traits pris en considération pour chaque type linguistique par Skalička (voir Skalička 1979; pour une présentation synthétique, voir Geckeler 1984, 1986). Ce qui est important c'est qu'une telle typologie représente, comme l'a déjà remarqué Geckeler (1984), une synthèse de la typologie classique de W. von Humboldt, F. N. Finck et E. Sapir et de certaines idées de V. Mathesius et de R. Jakobson (les implications linguistiques).

D'autre part, dans la perspective de Skalička et de beaucoup d'autres chercheurs (cf. par exemple Geckeler 1984, 1986, 1987; Kilani-Schoch 1988), le type isolant correspond au type analytique, tandis que les types agglutinant et flexionnel couvrent également les caractéristiques du type synthétique. Les distinctions de Skalička sont pourtant plus précises et plus nuancées que celles prises en compte par la dichotomie classique entre synthèse et analyse.

L'imprécision de cette dichotomie a amené certains linguistes (Weinrich 1962, Baldinger 1968) à essayer de la remplacer par une autre perspective – celle de la distinction entre **pré-** et **postdétermination**. Cette nouvelle distinction se réfère à un autre niveau de langue – notamment à l'ordre des éléments grammaticaux par rapport au lexème déterminé. De manière qu'on pourrait proposer une combinaison des deux dichotomies et parler d'un type analytique à prédétermination ou à postdétermination, ainsi que d'un type synthétique à prédétermination ou à postdétermination (Geckeler 1984, 1987) et même d'un type synthétique à introflexion. On pourrait ainsi compléter la

typologie idéale par une perspective qui n'est pas prise en considération par son auteur.

1.4.1. Quelle est la situation du français par rapport à ces types linguistiques?

Sur le plan synchronique, à la différence des autres langues romanes, le français semble rester une langue à prédominance isolante, surtout dans la catégorie nominale. On a cité beaucoup de faits linguistiques à l'appui de cette affirmation (voir Skalička 1979: 23-36; Geckeler 1984, pour une critique de l'analyse de Skalička; Kilani-Schoch 1988: 178 ss.): le caractère invariable du substantif français, le nombre élevé de prépositions, l'expression de la possession au moyen d'un élément autonome (l'adjectif possessif), la réalisation de l'article défini et de l'article indéfini sous forme d'éléments autonomes, la tendance au monosyllabisme(18), la dérivation régressive et la substantivation des infinitifs (même si on a affaire à un procédé non productif dans le français moderne), l'invariabilité partielle de l'adjectif (cf. Séguin 1973), l'expression des degrés de comparaison par un adverbe et par l'article, le fonctionnement de certains adjectifs comme adverbes (un phénomène assez rare, toutefois, en français), l'invariabilité du numéral cardinal, la fréquence d'occurrences des pronoms, le caractère obligatoire des pronoms personnels en fonction de sujet auprès du verbe (sauf si le sujet est représenté par un syntagme nominal; mais voir infra), l'importance des pronoms relatifs, l'expression de la négation par des mots différents, la construction factitive en faire, le pronom réfléchi, les paradigmes verbaux 'composés', l'expression de la personne et du nombre (sauf la première et la deuxième personne du pluriel), la productivité de la flexion à forme de base autonome, etc.

Cependant, le type isolant ne constitue pas le seul et unique principe de structuration linguistique de la langue française. Dans la perspective que nous avons adoptée, le deuxième rang est occupé par le type flexionnel, auquel on peut rattacher la marque du pluriel nominal (dans la mesure où elle est effectivement réalisée de manière paradigmatique), les genres nominaux, les paradigmes synthétiques du verbe, l'existence des différentes conjugaisons, l'accord. Au troisième rang se situe le type agglutinant, auquel correspond la dérivation française. Enfin, la composition française (cf. aussi les prépositions composées telles que grâce à, à l'occasion de, etc.) tient du type polysynthétique (voir Geckeler 1984).

⁽¹⁸⁾ Même si, comme le démontrent Miron (1960), Ineichen (1984), Kilani-Schoch (1988: 180 ss.), c'est une tendance relative, car synchroniquement ce sont les mots bisyllabiques qui dominent.

1.4.1.1. Il faut voir dans l'existence de plusieurs principes de structuration linguistique dans une même langue non seulement une simple coexistence, mais aussi une tension de nature à induire des changements linguistiques qui peuvent mener jusqu'à un changement dans la hiérarchie de ces principes (ou des types linguistiques). Mais, en même temps, il ne faut pas s'attendre à un changement dans le sens d'une pureté typologique. Pour citer une observation récente (Werner 1987), «the aim of morphological change is a good mixture – not a uniform language type». Cette tendance à réduire une langue à un seul type ou à voir dans l'évolution linguistique une évolution unidirectionnelle représente une erreur fréquente dans l'histoire de la linguistique moderne.

De ce point de vue, par exemple, William J. Ashby (1974) a certainement raison de voir dans les formes verbales du type [iparl] (pour *il* (*ils*) parle(nt)) une tendance à l'agglutination morphologique du pronom sujet au verbe en français. Mais soutenir que le français de l'avenir se caractérisera par une conjugaison objective systématique et, en plus, uniforme et sans exceptions serait une exagération. Ce n'est que rarement qu'on peut constater un changement morphosyntaxique d'une telle régularité. En ce qui concerne le français, il faut se rappeler que, malgré une prédominance du type isolant vieille de plusieurs siècles, certaines désinences n'ont jamais disparu.

Plusieurs facteurs peuvent intervenir: facteurs de nature externe (par exemple, pragmatiques ou cognitifs) ou facteurs de nature interne (par exemple, l'existence même de plusieurs principes de structuration linguistiques dans la même langue).

Pour donner un exemple tiré du français contemporain, on peut citer la tendance de celui-ci à remplacer l'ordre SVO ((7a)) par VOS ((7b)) ou VSO ((7c)):

- (7) (a) Jean a cassé le vase. Jean il a cassé le vase.
 - (b) Il a cassé le vase Jean.
 - (c) Il l'a cassé Jean le vase. (19)

⁽¹⁹⁾ Nous avons remplacé les exemples de Bailard (1987) par ces exemples, moins problématiques, qui nous ont été fournis par Philippe Bourdin. En suivant Bailard, nous avons, pourtant, éliminé les virgules qui, d'après Philippe Bourdin, seraient nécessaires avant et après le nom sujet (*Jean*) dans les deux dernières phrases. Philippe Bourdin nous a communiqué aussi le type d'ordre SOV (*Jean, le vase, il l'a cassé.*) que l'on pourrait prendre en considération dans une discussion sur la syntaxe du français contemporain (cf. aussi Gadet 1992: 74 ss.; pour un autre type d'analyse de l'énoncé oral, v. Danon-Boileau, Meunier, Morel, Tournadre 1991: Morel 1992).

Il semble que l'ordre (7b) tende à l'emporter sur les autres. Mais il n'est pas exclu que l'ordre (7c) soit revitalisé si on prend en considération d'autres facteurs, surtout le fait que l'ordre VOS semble presque non existant parmi les langues du monde, ce qui pourrait être lié à des facteurs cognitifs et pragmatiques (voir Bailard 1987; Hock 1991: 316 ss.). En outre, si on tient compte du fait que l'emploi 'pléonastique' des pronoms sujets et objets en français parlé contemporain paraît de plus en plus non marqué (voir *infra*), l'ordre VSO (plus fréquent avec un tel emploi) ne doit pas être sous-estimé en tant que candidat à la suprématie.

1.4.1.2. Nous n'avons pas choisi d'une manière aléatoire l'exemple qui vient d'être cité, car celui-ci illustre en même temps la situation des pronoms clitiques: ceux-ci tendent de plus en plus à remplir une fonction purement morphologique (en tant que marques de la personne, du nombre et du genre), ce qui facilite la transformation des ordres (7b) et (7c) en ordres neutres, non marqués. Cela suggère une tendance à l'agglutination morphologique des pronoms au verbe (Schogt 1968: 14-15; Ashby 1974). Même si ce phénomène n'a jamais été achevé, il détermine une plus forte tendance à la liaison syntaxique – d'après Ashby (1974) et d'autres chercheurs, déjà achevée, tant pour les articles que pour les pronoms sujets – et un renforcement de l'agglutination phonétique. Cette agglutination est démontrée d'ailleurs par le statut de clitiques des pronoms sujets et des articles, ce qui implique, sur le plan phonétique, manque d'accent et de pause (entre clitique et déterminé)⁽²⁰⁾.

La tendance à l'agglutination des pronoms sujets et des articles à leurs déterminés, avec ses trois aspects (phonétique, syntaxique et morphologique; Ashby 1974), a depuis longtemps été remarquée en linguistique française. L'opinion commune est que le type isolant a atteint son apogée à l'époque du français classique. Le français a connu depuis une tendance de plus en plus poussée à l'agglutination. Tout récemment, Kilani-Schoch (1988: 179), après avoir analysé la préfixation 'élative' en français, un procédé productif qui tient plutôt de l'agglutination, constate à ce sujet: «Elle [la préfixation élative] va dans le sens des analyses de Bally (1944), Rohr (1966) ou Geisler (1982), selon lesquelles le français s'achemine vers une nouvelle ère synthétique, peut-être agglutinante (cf. aussi Skalička cité par Geckeler 1984: 156)».

⁽²⁰⁾ Voir aussi Roberge et Vignet 1989: 53, où on considère que la réduction phonologique des pronoms clitiques sujets peut s'interpréter comme un indice 'du haut degré de dépendance qui existe entre le clitique et le verbe'. Pour la situation des 'mots grammaticaux' dans la structure intonative du français parlé, voir Morel 1992; Morel, Rialland 1992; Danon-Boileau, Morel, Rialland, à paraître).

1.4.1.3. C'est à cette tendance qu'il faut rattacher, à notre avis, la généralisation des formes sans /l/ en FQ. En d'autres termes, on a affaire à une tendance à l'achèvement de l'agglutination phonétique qui, à son tour, reflète la dépendance syntaxique et la tendance à l'agglutination morphologique.

Outre ce qu'on en a déjà dit, il y a plusieurs faits du français populaire (général ou québécois) qui viennent à l'appui d'une telle hypothèse⁽²¹⁾:

- 1.4.1.3.1. Le renforcement du sujet clitique par la forme non clitique (Cohen 1967: 392, Dauzat 1958: 255-257):
 - (8) Lui, il parle. Elle, elle vient. Toi, t'sais. Moi, j'viens. etc.
- 1.4.1.3.2. L'aphérèse que l'on observe en français populaire tant en début d'énoncé que dans d'autres positions (Cohen 1967: 392, Morin 1979: 20-21):
 - (9) (I)l exagère un peu.
 (Vou)s avez pas fini.
 (Il)s ont du culot.
 Mais vous m'avez pas dit quand (vou)s alliez le faire.
 Je pensais q(ue vou)s aviez le temps. etc.

Morin (1979: 21) a raison quand il suppose qu'il serait «possible que le /z/ de liaison de certains clitiques soit en fait réinterprété comme une variante morphologique du clitique», mais il faut préciser que cette réinterprétation va dans le sens de notre analyse typologique.

- 1.4.1.3.3. L'extension de l'élision au /ü/ du clitique sujet *tu*. Selon les observations de Morin (1979: 21-22), en français populaire parisien, cette voyelle «peut être élidée dans les mêmes contextes que la voyelle finale de *je*, *me*, etc.» Il cite à l'appui de son affirmation seulement des exemples où *tu* est suivi par une voyelle:
 - (10) T'auras pas le temps. T'y arriveras pas. T'y en trouveras pas. etc.

⁽²¹⁾ Comme ces faits sont assez connus, on se limitera à un commentaire succinct. Pour certains de ces phénomènes, voir récemment King et Nadasdi 1995, avec la bibliographie. Pour l'acadien, dans lequel le comportement du /l/ est similaire à celui du français parlé dans la région parisienne, les auteurs postulent une 'règle phonologique', ce qui n'est pas acceptable dans notre approche. Par ailleurs, l'acadien est à comparer avec d'autres variétés de français qui favorisent le type flexionnel, telles que le saintongeais (v. Doussinet 1971).

mais on en a d'autres où l'élision se passe devant une consonne (surtout quand il s'agit d'une sifflante; cf. le fameux [tse] pour *tu sais*; Cohen 1967: 392).

L'auteur en tire la conclusion que l'analyse des variations *je/j'*, *me/m'*, etc. «n'est pas nécessairement phonologique». Cette conclusion nous semble correcte. Cependant, il n'est pas nécessaire de supposer que dans le cas du *tu* il y a eu une réanalyse et que, par la suite, c'est le *e* d'une forme clitique *te* qui est élidé. Il suffit, à notre avis, de rattacher ce cas aussi à la tendance à l'agglutination dont on vient de parler.

1.4.1.3.4. La répétition du pronom sujet (cf. Dauzat 1958: 265: «La langue moderne – dans un désir, cette fois légitime, de précision – répète le pronom, sujet de plusieurs verbes qui se suivent, là où l'ancien français et même la langue classique ne répétait pas»).

Dès l'époque classique on répétait le clitique quand les propositions étaient unies par une conjonction plus individualisée que les copules *et*, *ou*, *ni*, *mais* et produisant une coupure caractérisée: *Je pense*, *donc je suis* (Descartes). La répétition est aussi obligatoire avec deux présentations différentes de la même idée (*Je ne sors pas, je rentre*). Mais la langue parlée semble aller plus loin et ce qui dans la langue écrite peut être: *Elle écoute*, *entend*, *espère*... y devient: *Elle écoute*, *elle entend*, *elle espère*... (*ibidem*, pp. 265-266).

- 1.4.1.3.5. William J. Ashby (1974), en remarquant que le pronom est plus lié au verbe que ne l'est l'article au nom, cite quelques autres tendances évolutives de nature à montrer une fixation proclitique du pronom sujet et un renforcement de la liaison entre celui-ci et le verbe (ce que l'auteur appelle 'morphological /or lexical/ bondage').
- 1.4.1.3.5.1. L'inversion interrogative perd sa productivité, étant remplacée par l'intonation interrogative et par l'emploi constant de la formule *est-ce que*. Le français populaire a même créé un nouveau morphème d'interrogation *ti* (devenu *tu* en FQ) (v. aussi Gadet 1992: 80-81):
 - (11) Elle vient-ti?

 Je viens-ti?

 etc.
- 1.4.1.3.5.2. Le pronom sujet clitique est employé après un syntagme nominal sujet. Ce qui en français standard (FS) a encore une fonction emphatique, en français populaire (FP) devient neutre:
 - (12) FS Le bébé, il dort. FP Le bébé i dort.

Cela pourrait montrer que le pronom, devenu une simple marque de la personne et du nombre, est perçu indispensable au verbe.

- 1.4.1.3.5.3. La tendance du français non standard à éliminer l'adverbe de négation *ne* est un phénomène beaucoup plus avancé en FQ (cf. aussi Ashby 1988; Sankoff et Vincent 1977).
- 1.4.1.3.5.4. Le pronom *nous* est remplacé par l'indéfini *on*, ce qui équivaut en même temps à l'élimination d'un morphème enclitique le suffixe *-ons: on part* pour *nous partons*, etc. (cf. aussi 'la séquence progressive' de Bally (1932: 205)).
- 1.4.1.3.6. Les pronoms sujets clitiques *elle*, *nous*, *vous* et *elles* représentent en FS et dans la plupart des variétés du FP, des **clitiques contingents** (selon la terminologie de Morin (1982)), c.-à-d. de simples variantes⁽²²⁾ des mots qui ne sont pas clitiques dans l'emploi contrastif ou dans d'autres environnements syntaxiques.

Cependant, dans quelques variétés du français et particulièrement en FQ, on assiste au développement d'un système de **clitiques inhérents** (toujours d'après la terminologie de Morin), c.-à-d. de formes qui sont nécessairement clitiques, grâce à l'usage quasi-systématique du modificateur -autres après les pronoms sujets non clitiques nous, vous.

La création d'une opposition phonologique entre *elle* clitique et *elle* non clitique, par la généralisation, en FQ, des formes sans /l/ pour le premier, peut être vue comme une évolution dans la même direction (cf. *ibidem*). Par conséquent, les clitiques *nous*, *vous*, *elle* (*elles* a été remplacé par *ils*) se rattachent aux autres pronoms sujets clitiques – *je*, *tu*, *il*, *ils* –, dans un système tout à fait cohérent. On aurait affaire à ce que certains linguistes appellent le principe de la 'cohérence systématique' ou 'adéquation au système' (voir Dressler 1985a: 351 ss., 1985b, Wurzel 1980, 1984: 76 ss., Kilani-Schoch 1988: 101 ss.).

1.4.2. Il semble donc qu'on ait de bonnes raisons pour considérer l'effacement du /l/ dans les pronoms sujets clitiques comme une évolution, typologiquement (et systématiquement) motivée, vers une plus forte agglutination et, par conséquent, vers la création d'une nouvelle flexion, une flexion à prédétermination. La conséquence d'une telle évolution serait justement la préservation de la partie fonctionnelle des pronoms sujets clitiques, c'est-à-dire de la voyelle (cf. aussi Bougaïeff et Cardinal 1980). Ce que le FQ fait dans ce cas

⁽²²⁾ Dans ce cas, même peu distinctes du point de vue phonologique.

c'est de pousser plus loin certaines tendances qui par ailleurs caractérisent depuis longtemps l'évolution du FP⁽²³⁾.

Cependant, encore une fois, cette évolution ne semble pas tout à fait linéaire. Pour s'en rendre compte il suffit de mentionner le fait que, par réaction en quelque sorte, les pronoms non clitiques *lui*, *eux* peuvent remplir la fonction de sujet dans beaucoup de variétés du français, surtout dans la région parisienne et à Montréal (Morin 1982: 18):

(13) La nuit on dort, pis lui travaille, pis lui, i marche.

Même si l'on ne prend pas en considération les différences sociolinguistiques, de tels emplois pourraient suggérer une évolution plus complexe qu'on ne le croit.

- 2. Les **articles définis**. C'est seulement dans les articles définis que l'effacement du /l/ n'a jamais été généralisé. Dans l'analyse effectuée par Sankoff et Cedergren (1971), par exemple, aucun témoin ne dépasse le taux de 60-70 %. On peut remarquer en même temps une extension réelle du processus par rapport au contexte phonologique et morphologique.
- 2.1. On a depuis longtemps relevé que la chute du /l/ se limitait généralement aux articles la et les et que le processus était favorisé par une voyelle pré-

⁽²³⁾ On pourrait donc parler d'évolutions parallèles dans différentes variétés de français (voir Laurendeau 1990; Morin 1994a, b; pour le rapport historique entre le français populaire et les variétés de français d'Amérique du Nord, cf. aussi Poirier 1994).

Dans le cas du pronom clitique *il*, la généralisation de l'effacement du /l/ devant une voyelle est d'ailleurs connue dans certains parlers populaires de France: voir, par exemple, ALF, c. 1251 (le phénomène est plus répandu dans le cas de l'impersonnel *il*, ce qui met en évidence l'importance du facteur morphologique; v. ALF, c. 1036 A-B); v. aussi Cochet 1933: 35-36 (d'après l'auteur, l'effacement du /l/ dans le clitique *il* a été généralisé, dans le patois de Gondecourt (Nord), devant une voyelle, tandis que dans le cas du pronom féminin le phénomène n'apparaît que devant une consonne et quand on parle 'vite', ce qui renvoie à des faits pareils à ceux que nous constaterons dans le cas de l'article défini en québécois; *infra*, 2.4.2.); pour d'autres parlers régionaux du nord, v. Poulet 1987: 330.

En québécois, cette tendance peut être très ancienne si l'on interprète dans ce sens la graphie 'san *qui* [= qu'il] oplige de rien fournir' (XVIII^e siècle; Juneau 1972: 172-173) et les graphies hypercorectes du type 'bornée en la maniere *qu'il* [= qui] ensuit' (XVII^e siècle; Poirier 1975: 216).

cédente⁽²⁴⁾. Il semblait, donc, que le /l/ tombait quand il se trouvait à l'intervo-calique:

(14) dans (l)a maison sonner (l)a cloche je jouais à (l)a corde j'ai (l)a grippe etc.

Une consonne précédente bloque en général le processus:

(15) je regarde la télévision avec la maîtresse

L'exclusion des articles *le* et *l'* du processus a été expliquée en fonction de l'explication générale adoptée par les chercheurs:

- par la présence d'une consonne suivante après l'élision du schwa dans le (dans l(e) coin) ou d'une frontière de morphème après l' (à l'usine) (Santerre et al. 1977);
- par des raisons fonctionnelles, étant donné que la chute du /l/ équivaut à une réalisation zéro de l'article (Bougaïeff et Cardinal 1980; Walker 1986).

Cependant, on a enregistré chaque fois toute une série d'exceptions:

- (a) La chute du /l/ dans les articles *la*, *les* à l'initiale de syntagme ou d'énoncé⁽²⁵⁾:
 - (16) (L)es trois quarts appartiennent... (L)a mère, elle nous jetait...
 - (b) L'effacement du /l/ après une consonne⁽²⁶⁾;
- (c) Tant Santerre et al. (1977) que Walker (1986) remarquent pourtant la chute du /l/ précédé par une consonne quand cette consonne est /d/ et représente le résultat de l'effacement du schwa dans la préposition *de*:
 - (17) manger d(e) (l)a misère pas d(e) (l)a même manière

Les auteurs expliquent ce phénomène par la fréquence de la séquence de la et par l'influence des autres formes contractées (du, des, au, aux).

⁽²⁴⁾ Voir Sankoff et Cedergren 1971; Laliberté 1973; Santerre et al. 1977; Walker 1984, 1986.

⁽²⁵⁾ Contexte pris en considération par Sankoff et Cedergren (1971) et par Santerre et al. (1977), mais négligé par Walker (1986).

⁽²⁶⁾ Contexte pris en considération par Sankoff et Cedergren (1971), mais négligé par les autres auteurs (sauf Poplack et Walker (1986); voir *infra*), quoique leurs analyses soient basées sur le corpus Sankoff-Cedergren.

- (d) L'extension du processus à l'article *le* (Santerre et al. 1977; pour Poplack et Walker 1986, voir *infra*):
 - (18) J'ai organisé (l)e club [... organize: klyb]
 (Santerre et al. 1977)
 Le sang il lui a passé par le (Ø) nez, par la bouche.
 (Poplack et Walker 1986)
- (e) L'extension du processus à l'article élidé *l'* «dans des syntagmes prépositionnels bien déterminés» (Bougaïeff et Cardinal 1980: 98), tels que:
 - (19) à (l')école dans (l')après-midi c'est d(e l')ouvrage

Ce phénomène est expliqué par la fréquence élevée de ces syntagmes qui fait que la perte de l'article n'entraîne pas de confusion ou de fusionnement de structures distinctes (Walker 1986: 94).

(f) Enfin, on remarque déjà dans l'ouvrage de Santerre et al. (1977: 536) que «plusieurs cas de chutes inventoriés sont dus à des lexicalisations généralisées» du type:

2.2. Les 'exceptions' énumérées ci-dessus deviennent des cas fréquents et normaux dans le corpus Ottawa-Hull analysé par Poplack et Walker (1986). Cependant, cette analyse change la perspective sur le phénomène en question.

A part la fréquence plus élevée de la chute du /l/ en position initiale et précédé d'une consonne, on constate l'extension irréversible du processus aux articles le et l' (surtout précédés par la préposition a).

Les auteurs font aussi une distinction qui à notre avis est d'une importance décisive pour l'explication du phénomène: l'effacement du /l/ est beaucoup plus fréquent quand l'article est précédé d'une préposition fréquente, monosyllabique, qui se termine en voyelle: à, dans, sur (prononcée [sy] dans la plupart des dialectes québécois). Même de et le quantificateur tous (+ les) ont une certaine influence sur le processus.

Pour expliquer ces faits, Poplack et Walker reviennent à l'hypothèse formulée par Santerre et al. (1977): toutes ces constructions seraient lexicalisées, ce qui nous semble improbable du moment que les formes contractées ne sont pas tout à fait générales (voir *infra*).

Pourtant, même si on exclut les cas où l'article est précédé par les prépositions mentionnées, le taux de pourcentage de la chute du /l/ reste plus élevé pour la position intervocalique. D'autre part, il n'y a pas grande différence entre une pause et une consonne précédentes.

2.3. Pour éclaircir la signification des distinctions formulées par Poplack et Walker (1986) et pour avoir des données qui ont toutes les chances de précéder tant en temps réel qu'en temps relatif les faits linguistiques analysés par les auteurs, nous avons entrepris une analyse de l'effacement du /l/ dans les 600 premières pages de l'**Atlas linguistique** publié par Dulong et Bergeron (1980).

Il est bien connu que Dulong et Bergeron ont choisi des témoins très âgés (la moyenne d'âge des témoins est de 72 ans) dont les parlers ruraux étaient authentiques. On a ainsi la possibilité d'avoir des données dialectales qui pourraient précéder historiquement le corpus analysé par Poplack et Walker et relever d'un stade linguistique antérieur.

Ce que l'atlas de Dulong et Bergeron ne permet pas c'est de faire une analyse sociolinguistique des données (de ce point de vue il est inférieur à l'autre atlas linguistique nord-américain, celui de Kurath et McDavid). Les auteurs ne donnent même pas la répartition exacte des réponses par informant, ce qui empêche de se prononcer sur les différences idiolectales qui pourraient être reliées au statut social individuel des sujets parlants. Pour donner un exemple, dans le point 31 nous avons enregistré 7 cas de conservation du /l/ dans l'article la précédé par à, face à un cas d'effacement de la consonne. Cette proportion, tout à fait contraire à la situation des autres parlers et aux taux généraux de l'effacement du /l/ (voir infra) semble refléter le fait que le (ou les) informant(s) qui ont répondu à ces questions étaient fortement influencés par la norme standard. C'est ce qu'on peut aussi déduire de la façon dont ils reconstruisent d'autres phonétismes de la norme littéraire: ils emploient, par exemple, pour sur la, à la fois [swa] et sur la, en reconstruisant le -r final de sur. Mais les indications données par les auteurs ne nous permettent pas de formuler des observations plus précises.

De plus, le manque de cartes linguistiques nous empêche de faire des caractérisations individualisantes pour chaque région ou patois sur lequel a porté l'enquête. A cet égard, l'œuvre de Dulong et Bergeron est loin de remplir, dans sa forme publiée, les fonctions d'un véritable atlas linguistique.

Par conséquent, nos analyses ne peuvent être que globales. On est contraint d'envisager la situation linguistique générale de l'effacement du /l/ des articles définis dans les dialectes français du Canada vus comme un tout,

sans différences régionales et sociolinguistiques. Le caractère artificiel d'une telle analyse est dans une certaine mesure compensé par une relative homogénéité des informateurs en ce qui concerne l'âge et le statut social, ainsi que par une richesse incontestable du matériel linguistique et par le caractère le plus souvent spontané des réponses. Ce sont, d'ailleurs, des qualités non négligeables de l'œuvre de Dulong et Bergeron.

2.3.1. La chute du /l/ dans ce matériel linguistique dépasse 80 % et parfois s'approche de 100 % quand les articles la et les sont précédés d'une **préposition fréquente** et **monosyllabique** qui **se termine en voyelle**: a, su(r), dans (voir le tableau 1).

	A +			SU(R) +			DANS +		
	[1]	Ø	%	[1]	Ø	%	[1]	Ø	%
la, les (art.)			eff	11 a 2 11 a	(.)	eff		1 4 1 4	eff
(art.)	48	211	81	2	62	97	7	38	84

Tableau 1: La chute du /l/ dans les articles précédés de prépositions fréquentes.

Les formes de contraction sont les suivantes⁽²⁷⁾:

```
(21) [a] ([a]) et, moins fréquemment, [a]
                                                  = a la
     [swa] ([swa], [sua])
                                                  = su(r) la
     [[swé] ([swé], [sué])
                                                  = su(r) les
     [d\tilde{a}] ([d\tilde{a}], [d\tilde{a}])
                                                  = dans la
     [d\acute{e}] ([d\acute{e}])
                                                   = dans les
Ex. (22)
     aller à la chasse [àlé à ¢às] (p. 258, pt 141)
     (fait) à la main [ā ma] (p. 13, pt 17)
     sur la cheminée [swà ¢ėminé] (p. 32, pt 91, 77)
     mettre la clef sur la porte [met là klé swà pòrt] (p. 94, pt 35)
     poteau sur les carrés [pòtó swé kåré] (p. 6, pt 2)
     batir sur la terre [båtir swā tèr] (p. 3, pt 31)
     dans la cave [da kav] (p. 120, pt 123)
                    [da kav] (p. 201, pt 100, 143)
     dans les coins [de kwe] (p. 189, pt 83)
     dans les jarres de bois [de jar de bwa] (p. 357, pt 102)
```

⁽²⁷⁾ On utilise le système de transcription phonétique de Dulong et Bergeron 1980.

Il y a aussi des cas où la contraction par \hat{a} et dans s'étend à l':

(23) On va aller à l'étable, prononcé [ổ vå àlé étàb] et [ổ vå àlé étàb] (p. 586, pt 104)

dans l'étable [dētàb] (p. 586, pt 112)

[dễ étàb] (p. 104, pt 110)

Comme [à] est utilisé tant pour \hat{a} que pour \hat{a} la (voir aussi Bougaïeff et Cardinal 1980), il y a des cas où [\hat{a}] remplace \hat{a} , ce qui équivaut à un emploi de l'article la:

(24) ponchon à mélasse [poçà à mlàs] (p. 359, pt 162)

Cette confusion pourrait expliquer le type *lampe à l'huile* discuté par Morin (1982).

2.3.2. Même si elle apparaît peu fréquemment, la préposition *après* semble en voie de fonctionner comme les trois prépositions déjà mentionnées.

L'effacement du /l/ dans ce cas atteint 62,5 % (cinq cas d'effacement sur un total de huit occurrences). Les formes qui résultent de la contraction sont [àprà] (de [aprè à], attesté) pour *après la* et [àprè é] pour *après les*:

- (25) (bâtiment) pris après la maison [pri àprà mèzo] (p. 57, pt 86) cloué après la maison [kålwé àprà mèzo] (p. 55, pt 107) après les voitures [àprè é wétsùr] (p. 165, pt 120)
- 2.3.3. L'effacement du /l/ dans les articles *la* et *les* est beaucoup plus rare **en position intervocalique** quand les mots précédents qui se terminent en voyelle représentent d'autres catégories grammaticales ou d'autres formes (y compris des prépositions telles que *devant* ou des quantificateurs comme *tout*). Sur un total de 219 occurrences, le /l/ est effacé seulement dans 122 cas, ce qui donne un taux d'effacement de 55,71 %:
 - (26) fermer la porte [fèrmé à pòrt] (p. 93, pt 14, 16, 17, 18 28, etc.) planche pour arracher les bottes [pl⢠pur àra¢(h)é é bòt]

 (p. 59, pt 85)

 au ras la maison [årå à mézŏ] (p. 68, pt 115)

 casse pas la chienne [kås på à ¢yèn] (p. 78, pt 147)

 barrer la porte [båré à pó(ò)rt] (p. 89, pt 103)

 etc.
- 2.3.4. Nous n'avons trouvé aucun exemple d'effacement quand le mot précédent se terminait en consonne. Contrairement aux constatations faites par les autres chercheurs (voir *supra*), dans nos données la préposition *de*, réalisée devant l'article comme [d], ne détermine pas la chute du /l/. Par consé-

quent, on est dans le même cas de figure qu'avec les mots qui se terminent en consonne:

(27) pour mettre les seaux [pur met lé syó] (p. 77, pt 4) remplir la chaudière [rãplir là çådyèr] (p. 81, pt 16) derrière la porte [dàryèr là pòrt] (p. 176, pt 147) pour la visite [pur là vizit] (p. 114, pt 7, 37, 41, 45, etc) pelle pour la cendre [pèl pur là sãd] (p. 131, pt 127) pointu de la maison [pwētsu dlà mèző] (p. 21, pt 26) tête de la maison [tèt dlà méző] (p. 20, pt 109) pour donner de la tire [pur dòné dlà tsir] (p. 32, pt 49), etc.

On peut remarquer que dans ce cas la catégorie morphosyntaxique du mot précédent n'a aucune importance. Beaucoup de ces mots sont des prépositions, sans que cela influence le comportement du /l/.

- 2.3.5. Le processus d'effacement ne s'est pas étendu à l'article *le*. Celui-ci étant réalisé en général comme [1], l'effacement du /l/ aboutirait à la réalisation Ø de l'article. Il y a un seul exemple qui pourrait être interprété de cette manière:
 - (28) fesser dessus le linge [fèsé tsu lej] (p. 487, pt 122)

Cependant, comme la consonne suivante est un /l/, il est sûr qu'on a affaire à un cas de dégémination dans une forme [llēj].

D'autre part, il y a quelques cas de gémination du /l/ de l'article le après la préposition su(r) qui pourraient être interprétés comme une réaction contre la tendance à l'effacement du /l/(28):

- (29) sur le bord de la route [sul lbór dlà rut] (p. 525, pt 158) des lambourdes sur le côté [dé laburd sùl lkóté] (p. 576, pt 34)
- 2.3.6. Il faut noter également que la contraction d'une préposition fréquente avec l'article indéfini (*un*, *une*) est usuelle et que certaines formes qui en résultent sont semblables ou même identiques aux formes contractées d'une préposition + article défini:
 - (30) dans un pan [da pa] (p. 581, pt 99) (voir la forme [da] pour dans la) dans un button [de buto] (p. 200, pt 50; cf. [da e buto], p. 201, pt 92) (voir la forme [de] pour dans les)

⁽²⁸⁾ Voir supra, l'interprétation de la gémination du /l/ du pronom élidé l'.

2.3.7. Enfin, nous n'avons enregistré aucun cas d'effacement en position initiale de syntagme:

```
(31) les ailes (du toit) [lé zel] (p. 16, pt 137, 145)

rè
les entraits [lé zãtwa] (p. 16, pt 155)
les chiottes [le ¢yòt] (p. 112)
le dessous du toit [ldésu d<sub>z</sub>u twè] (p. 38, pt 73), etc.
```

2.4.1. Il semble, en conclusion, que les données recueillies par Dulong et Bergeron reflètent un stade linguistique antérieur à celui représenté par les deux corpus pris en considération par les autres chercheurs: le corpus Sankoff - Cedergren de Montréal et surtout le corpus d'Ottawa - Hull. Ces données pourraient cacher une variation sociolinguistique parmi les locuteurs d'un âge différent qui n'ont pas fait l'objet de l'enquête. Elles reflètent pourtant un système unitaire dont la signification pour l'explication de l'effacement du /l/ dans les articles définis ne peut pas être ignorée ou négligée.

Le système que nous venons d'analyser suggère que la chute du /l/ dans l'article défini a débuté comme un phénomène d'agglutination de l'article à la préposition clitique monosyllabique précédente qui se terminait en voyelle (un élément phonologique qui favoriserait l'agglutination)⁽²⁹⁾. A partir de cet environnement morphophonologique, le processus s'est généralisé, par l'intermédiaire d'autres prépositions (voir le cas de la préposition *après*), à la position intervocalique. Ce phénomène a peut-être été favorisé par la tendance à l'agglutination phonétique de l'article au substantif, mais, de toute façon, une telle généralisation d'un processus morphophonologique n'a rien de surprenant (voir Uritescu 1987b; Darden et Uritescu, *à paraître*).

Enfin, les données analysées par Poplack et Walker (1986) pourraient refléter d'autres généralisations (favorisées toujours par la liaison étroite entre l'article et le substantif; voir Ashby 1974), probablement par l'intermédiaire de la position initiale, de certaines prépositions (comme de) et de certains

⁽²⁹⁾ Dans ce cas, on aurait affaire à une règle morphophonologique dont la motivation et la base phonologique seraient assurées par le système morphosyntaxique et par les caractéristiques typologiques de la langue, plutôt que par un processus phonologique initial. Ce serait un contre-exemple à une des généralisations de la phonologie générative naturelle (voir Hooper 1976: 91, 102) que nous avons mentionnée plus haut (sous 1.1.1.). Il faut préciser que ce genre de règles morphophonologiques est plutôt rare dans les langues naturelles (pour un autre candidat, voir Uritescu 1984, 1987a: 239 ss.).

De ce point de vue il y a une dissemblance fondamentale entre l'origine de l'effacement du /l/ dans la catégorie des pronoms clitiques sujets (et objets) et celle du même phénomène dans les articles définis.

quantificateurs (comme *tout*). Dans tous ces cas, c'est la partie fonctionnelle du point de vue morphophonologique – autrement dit la voyelle – qui est conservée. On a affaire, à notre avis, à la transformation de la règle morphophonologique en règle allomorphique, donc, en fait, à l'extension des allomorphes sans /l/ au-delà du contexte morphophonologique originel.

En ce qui concerne l'agglutination entre la préposition et l'article, le résultat final pourrait être une sorte de préposition flexionnée, comme le pensent Poplack et Walker (1986), mais à notre avis ce résultat n'a pas encore été atteint du moment que les formes non agglutinées persistent dans tous les dialectes.

2.4.2. Comme la plupart des atlas linguistiques, l'œuvre de Dulong et Bergeron semble refléter une sorte de registre neutre (ce qu'on appelle en linguistique américaine 'neutral speech'), un registre pour lequel nous utilisons le terme **norme**, proposé par Coseriu (voir *supra*, p. 2; Uritescu 1992). A ce niveau on s'attend à découvrir des processus acceptés et/ou adoptés par la communauté linguistique en question, devenus aussi des processus constants au niveau de la norme individuelle des locuteurs, en d'autres mots, des processus imposés à un niveau de la **forme** (v. Uritescu 1992, 1994: 41 ss.). Cela ne veut pas dire qu'au niveau de la **parole** on ne peut trouver d'autres processus, surtout à un niveau qu'on pourrait appeler 'parole rapide' (ou 'discours rapide'; v. angl. 'fast speech'; pour le statut des processus phonologiques à ce niveau de la parole, voir Darden 1983, Uritescu 1992, 1994: 21-35, 81 ss.)⁽³⁰⁾. Le niveau de la parole reflète donc (ou peut refléter) des processus individuels, qui ne sont pas encore imposés au niveau de la norme mais qui pourront l'être.

Pour obtenir des données plus liées au niveau de la parole, même au niveau de la 'parole rapide', nous analyserons dans ce qui suit la situation du /l/ dans les articles définis dans trois contes folkloriques publiés en transcription phonétique intégrale (Juneau 1976) ou partielle (La Follette 1969)⁽³¹⁾.

⁽³⁰⁾ Cette distinction est depuis longtemps connue et acceptée par certains dialectologues, même si elle n'est pas toujours formulée de façon explicite. C'est en fait une des raisons pour lesquelles Emil Petrovici ajoutait à son atlas linguistique (publié en 1940) un supplément de 'textes dialectaux' (*Texte dialectale*. Suplement la *Atlasul lingvistic român* II, Sibiu: Muzeul limbii române, Leipzig: Otto Harrassowitz, 1943). Il s'agissait d'une innovation remarquable en géographie linguistique.

Nous avons pu nous convaincre nous-mêmes de cette réalité au cours de nos enquêtes dialectales pour *Le Nouvel Atlas Linguistique Roumain par Régions. Crişana* (cf. Stan et Uritescu 1989).

⁽³¹⁾ Cette analyse répond à une suggestion formulée par Yves-Charles Morin, Gilles Roques et par un lecteur anonyme. Nous les en remercions.

La comparaison des données tirées de l'atlas de Dulong et Bergeron (1980) avec les données tirées des trois contes folkloriques analysés nous amène à constater deux faits qui nous semblent importants pour l'explication de l'effacement du /l/ dans les articles définis.

Tout d'abord, pour ce qui est de la hiérarchie des contextes morphophonologiques qui conditionnent l'effacement dans les articles définis *la* et *les*, les deux séries de données sont en concordance parfaite (même si les taux de pourcentage ne sont pas toujours identiques).

Le premier conte, 'La jument qui crotte de l'argent', a été recueilli par L. Lacourcière en 1954, auprès de Mme Ernest Bouchard (Flavine Gagnon), âgée de 78 ans, aux Grandes-Bergeronnes (Saguenay). Il est donné en transcription phonétique intégrale par Marcel Juneau (1976: 16-38).

Voici les taux de pourcentage de l'effacement du /l/ dans les articles définis *la* et *les* dans différents contextes:

- $-\dot{a} + la 100\%$ (4 occurrences);
- -dans + la 100% (mais seulement une occurrence; l'article *les* n'apparaît pas dans ce contexte);
- -su (= sur) + les apparaît une seule fois: le témoin efface le /l/ mais se corrige ensuite en le rajoutant;
- après le quantificateur *tous* (*toutes*) 66,67 % (deux cas d'effacement et un cas de conservation; il est intéressant de constater que le /l/ est effacé après [tut], mais conservé après [tu], contrairement à ce qui se passe quand l'article est précédé de consonnes et de voyelles⁽³²⁾; voir *infra*);
 - la, les postvocaliques 41,66 % (12 occurrences).

Il n'y a pas d'effacement en position postconsonantique, en début d'énoncé et après la préposition de (de la et toujours prononcé [dlà], mais il n'y en a que deux occurrences). On trouve, par contre, quatre cas d'effacement de l'article l' précédé de la préposition de dans l'expression de l'argent. Puisque cette expression revient fréquemment dans le conte (19 occurrences), comme une sorte de formule (voir le titre du conte), il est difficile de décider si cet effacement est à rattacher aux exemples donnés plus haut, sous (23), ou s'il s'agit simplement d'une élision déterminée par l'occurrence très fréquente de la formule. D'après Juneau (1976: 66), il se peut aussi qu'on ait affaire à un

⁽³²⁾ Le facteur morphologique l'emporte donc sur le facteur phonologique.

archaïsme d'ordre syntaxique⁽³³⁾. De toute façon, cette formule mise à part, il n'y a qu'un seul cas d'effacement du l', en position postvocalique: qu'i' fait (l')année, p. 18, ligne 31).

Les deux autres contes ont été recueillis par L. Lacourcière (le premier, en collaboration avec F.-A. Savard) dans le comté de Charlevoix et sont publiés en transcription phonétique partielle par James E. La Follette (1969: 23-48)⁽³⁴⁾.

Le premier conte, intitulé 'Merlin et la Bête-à-Sept-Têtes', est conté par Pierre Pilote, âgé de 51 ans à la date de l'enregistrement (1949), qui habitait aux Éboulements. La hiérarchie des contextes reste la même pour les articles la et les. Cependant, les taux de pourcentage de l'effacement du /l/ sont sensiblement plus bas que dans les autres données⁽³⁵⁾. On constate aussi deux cas d'effacement après consonne (sur 27 occurrences du contexte, ce qui donne un taux d'effacement de 7,41 %), trois cas d'effacement du /l/ après de (13 %) et un cas d'effacement du le précédé de voyelle (devant le mot lendemain; voir supra, (28), et infra).

Voici les taux de pourcentage de l'effacement du /l/ dans les articles définis *la* et *les* dans les autres contextes:

```
- \dot{a} + la, les - 50\%;

- dans + la, les - 73,68\%;
```

⁽³³⁾ Malheureusement, les autres interprétations de Juneau (1976: 63-66) concernant l'effacement du /l/ ne peuvent pas être prises en considération dans notre approche. L'auteur parle d'une 'désarticulation' du /l/ 'en position finale' dans les pronoms il et elle, situe sur le même plan l'effacement de cette consonne dans les articles définis et dans les pronoms objets, ne fait pas de distinction entre ce phénomène et l'amuïssement sporadique du /l/ dans des cas comme àé pour aller et ne distingue pas les différents niveaux de langue. En ce qui concerne ce dernier point, il n'est pas du tout surprenant que l'auteur ne trouve pas de traces de l'effacement du /l/ dans des formes comme allez, allumer, balai, etc. dans l'ALF (Juneau 1976: 65, note 114), car le niveau de langue reflété par l'ALF est différent de celui que l'on trouve dans les contes folkloriques.

⁽³⁴⁾ L'auteur ne transcrit phonétiquement que les formes 'intéressantes' dont le phonétisme ne peut pas être reproduit par une orthographe 'figurée'. Pourtant, son orthographe nous indique toujours l'effacement du /l/.

⁽³⁵⁾ Comme le conteur 'a cependant fréquenté les chantiers en quelques occasions' (La Follette 1969: 17), on peut se demander si ces taux bas d'effacement ne représentent pas le résultat d'une influence du français standard. Une telle hypothèse serait étayée par la différence entre le comportement des prépositions à et dans et celui de la préposition su (infra): ayant une forme vernaculaire spécifique (sans [r]), cette dernière préposition est plus à l'abri de l'influence du français standard.

```
- su (= sur) + la, les - 100 %;

- voyelle + la, les - 34,04 %;

- [tut] + la, les - 0 %;
```

- [tu] + les - 20 % (ou, si l'on considère comme un seul cas la conservation du /l/ dans l'expression tous les journaux (journals), répétée trois fois dans le même paragraphe - p. 27 - 33,33 %).

Le /l/ de ces articles n'est pas effacé à l'initiale des énoncés ou après la pause.

Le deuxième conte, 'Le Chasseur et la petite fille' (La Follette 1969: 35-48), est conté par Joseph Gauthier (Palémon), dont la ferme était située à trois milles du village de Saint-Irénée. Lacourcière affirme qu'on peut le considérer 'un peu comme un conteur professionnel, qui avait conscience d'exercer un art' (d'après La Follette 1969: 17).

Le style de ce conte renvoie aux caractéristiques d'un niveau de parole plus proche de ce qu'on appelle 'fast speech' en anglais. Comme le constate La Follette (1969: 36, note 4): 'L'amuïssement, la dilation, l'ellipse et l'assourdissement sont plus fréquents dans le présent conte que dans les trois autres'(36). Cela explique, à notre avis, les taux de pourcentage très élevés de l'effacement du /l/ et la généralisation du phénomène à d'autres contextes, comme dans les données analysées plus tard par Poplack et Walker (1986). On pourrait donc affirmer que cette généralisation est déjà amorcée, du moins dans certains parlers québécois, au niveau de la parole. Cependant, à part la généralisation mentionnée, la hiérarchie des contextes morphophonologiques reflétée par les données tirées de l'atlas de Dulong et Bergeron et des autres contes reste en général inchangée pour les articles *la* et *les*:

```
- à + la - 83 %;

- dans + la, les - 95,65 %;

- su + la (les n'apparaît pas dans ce contexte) - 100 %;

- voyelle + la, les - 68,42 %;

- consonne + la, les - 36,36 %;
```

-[tut] + la, les - 0% (mais seulement 5 occurrences, ce qui pourrait expliquer le contraste entre ce contexte et le contexte précédent);

⁽³⁶⁾ Malheureusement, nous n'avons pas d'indications sur la santé physique du conteur (par exemple, l'état de ces dents, la fatigue, etc.), qui aurait pu influencer sa prononciation. Tout ce que nous savons c'est qu'il était âgé de 74-75 ans à la date de l'enquête (1947-1948) et qu'il est mort un an après.

```
- [tu] + les - 100\%;

- d(e) + la - 18,18\%;

- après une pause - 9,52\%.
```

La situation de l'article *le* dans le conte nous donne la possibilité de constater un deuxième fait qui nous semble important pour l'explication de l'effacement du /l/. En effet, la chute du /l/ dans cet article (ou l'effacement total de l'article) n'est pas sensible aux mêmes facteurs morphophonologiques que l'effacement du /l/ dans les articles *la* et *les*. De ce point de vue les taux de pourcentage de l'effacement du /l/ dans l'article *le* dans différents contextes sont révélateurs: après voyelle – 8,71 %; après consonne – 17,65 %; après une pause – 16,13 %; après la préposition *dans* – 18,18 %; après la préposition *su* – 0 % (avec 7 occurrences). Cela nous amène à croire que dans ce cas on a affaire à un autre type de processus, notamment un processus **phonologique** (naturel) d'assimilation et/ou de syncope et d'élision caractérisant un niveau de la parole. Cette hypothèse est étayée par le nombre élevé d'assimilations du type [t:ã] (*l'temps*, p. 38), [d:ʁwæ] (*l'droit*, p. 42), [dã d ply] (*dans l'plus*, p. 48), etc.⁽³⁷⁾.

L'intervention de ce processus pourrait expliquer d'autres différences entre ce conte et les données tirées de l'atlas linguistique de Dulong et Bergeron et des autres contes folkloriques analysés (par exemple, le nombre élevé de cas d'effacement du /l/ dans les articles *la* et *les* en position postconsonantique).

La distinction que nous proposons ici n'est pas toujours facile à respecter dans l'analyse des données, car il est parfois difficile de déceler ce qui tient de la norme et ce qui caractérise la parole (d'autant plus quand il s'agit d'une distinction entre différents niveaux de la parole). Mais elle nous semble tout à fait nécessaire pour comprendre la complexité du phénomène que nous essayons d'analyser. De plus, la comparaison entre les deux types de données, celles que l'on trouve dans les atlas linguistiques et celles contenues dans les contes populaires ou dans d'autres extraits de langue parlée, semble faciliter une telle distinction.

A notre avis, c'est aux processus phonologiques caractérisant la parole (peut-être la 'parole rapide') qu'il faut rattacher d'autres cas sporadiques d'ef-

⁽³⁷⁾ Cependant, l'effacement du l' semble se rattacher, par son conditionnement morphophonologique, à la chute du /l/ dans les articles la, les: on trouve deux cas d'effacement après dans (les seules occurrences du contexte; donc 100%), et un cas d'effacement en position postvocalique (9,09%). Le nombre réduit d'occurrences du premier contexte ne nous permet pas de formuler une conclusion définitive (voir pourtant supra, (23)).

facement du /l/, tels que àé (pour aller; La Follette 1969: 43; Juneau 1976: 64), cè'ui-là (pour celui-là; La Follette 1969: 45⁽³⁸⁾), [éektrìk] (pour électrique; Dulong et Bergeron 1980, 2, p. 178, pt 66, 137), [ektrìk] (pour électrique; ibidem, p. 291, pt 157), [tēvizjõ], [tēfɔn] (pour télévision, téléphone; Yves-Charles Morin, communication personnelle), etc.⁽³⁹⁾. Il s'agit de processus **phonologiques** caractérisant un niveau de la parole dont l'explication n'a rien à voir avec l'explication du processus **morphophonologique** d'effacement du /l/ dans les pronoms clitiques et dans les articles définis la et les.

2.4.3. En revenant sur le processus morphophonologique, si on se demande pourquoi l'agglutination a commencé avec les prépositions et notamment avec les trois prépositions discutées, il nous semble que les réponses sont assez simples.

D'abord, les prépositions clitiques sont plus liées à l'article que celui-ci ne l'est au substantif. Comme Ashby (1974) l'a déjà relevé, les éléments qui peuvent s'intercaler entre l'article et le substantif sont assez nombreux et variés: toutes sortes d'adjectifs et de quantificateurs. De ce point de vue la situation des prépositions par rapport à l'article est nettement différente. Si on prend en considération le fait que certaines constructions (comme, par exemple, à même: à même la terre) ont été lexicalisées, alors on pourrait dire que le nombre des éléments qui peuvent séparer les deux clitiques est très réduit: le quantificateur tout (cf. «dans tout l'éclat de sa blanche nudité» – Gautier; «dans presque tous les environnements», etc.) et certains adverbes apparentés, comme presque («dans presque la même situation», etc.).

La réponse à la deuxième question (pourquoi précisément les trois prépositions discutées sous 2.3.1.) nous semble également évidente: elles représentent des clitiques proprement dits, des **clitiques inhérents**, dans la terminologie de Morin (1982). Ces clitiques inhérents sont soit **isolés** soit **solidaires**. Dans le premier cas, ils n'ont pas de variantes non clitiques (à). Dans le second cas, ils comportent des variantes non clitiques, mais celles-ci sont lexicalement différentes (dessus pour sur, dedans pour dans).

⁽³⁸⁾ Pour la forme [swi] dans d'autres variétés de français, v. Juneau 1976: 65.

⁽³⁹⁾ Sur la base de ces quelques cas d'effacement il nous semble difficile de conclure que l'effacement est favorisé (au niveau de la **parole**) lorsque le [l] se trouve entre deux voyelles non accentuées (comme nous le suggère Yves-Charles Morin; communication personnelle). Dans le conte publié par Juneau (1976: 16-38), par exemple, à part la catégorie des clitiques, le [l] est effacé deux fois dans le verbe *aller* (sur huit occurrences), mais pas dans d'autres mots, tels que *salir, voler, vouloir, balai*, etc., même si le /l/ se trouve parfois entre deux voyelles non accentuées (comme dans *tu saliras pas*; Juneau 1976: 24, ligne 95).

2.4.4. Même si nos remarques sur les généralisations successives de l'effacement du /l/ restent encore plus ou moins des spéculations, une chose nous semble démontrée par les données que nous avons analysées: la chute du /l/ dans l'article défini a été déterminée, du moins au début, par la tendance à l'agglutination de l'article aux prépositions précédentes (ce qui rappelle les formes au, aux, du, des du français). A cet égard, ce phénomène est, lui aussi, déterminé par les caractéristiques typologiques du français que nous avons présentées plus haut, notamment par la tendance plus générale à une nouvelle synthèse réalisée par agglutination.

En fin de compte, les trois domaines d'application du processus de la chute du /l/ (pronoms sujets, pronoms objets, articles) se retrouvent réunis. Cette réunion ne procède pas d'une 'règle unique', dont la formulation a tenté beaucoup de chercheurs, mais d'une tendance plus générale, qui relève de la structure même du français.

Collège universitaire Glendon, Université York, Toronto. Dorin URITESCU

Références

- ALF J. Gilliéron et E. Edmont. 1902-1910. Atlas Linguistique de la France. Paris: Champion.
- Ashby, W. J. 1974. «Il parle or iparl? Prefixed inflection in French». Semasia 1. Pp. 83-93.
- Ashby, W. J. 1984. «The elision of /l/ in French clitic pronouns and articles». In *Romanitas: Studies in Romance Linguistics* IV. Pp. 1-16.
- Ashby, W. J. 1988. «Français du Canada/français de France: divergence et convergence». *The French Review* 61, 5. Pp. 693-702.
- Bailard, Joëlle. 1987. «Il s'en va où le français, et pourquoi?». In Anna Giacalone Ramat et al. (éds), pp. 35-57.
- Bailey, C.-J. N. 1973. *Variation and linguistic theory*. Arlington: Center for Applied Linguistics.
- Bailey, C.-J. N. et R. W. Shuy (éds). 1973. New ways of analysing variation in English. Washington: Georgetown U. P.
- Bally, Ch. 1932. Linguistique générale et linguistique française. Paris: Leroux.
- Bickerton, D. 1971. «Inherent variability and variable rules». Foundations of Language, 7.
- Bickerton, D. 1973. «Quantitative versus dynamic paradigms: the case of Montreal 'que'». In Bailey et Shuy (éds).
- Bougaïeff, A. et P. Cardinal. 1980. «La chute du /l/ dans le français populaire du Québec». *La Linguistique* 16, 2. Pp. 91-102.
- Bourciez, E. et J. 1967. Phonétique française. Étude historique. Paris: Klincksieck.

- Brunot, F. 1966. Histoire de la langue française des origines à nos jours. Tome I: De l'époque latine à la Renaissance. Nouvelle édition. Paris: Librairie Armand Colin.
- Cochet, E. 1933. Le patois de Gondecourt (Nord). Grammaire et lexique. Paris: Librairie Droz.
- Cohen, M. 1967. Histoire d'une langue: le français (des lointaines origines à nos jours). Troisième éd. revue et mise à jour. Paris: Éditions Sociales.
- Coseriu, E. 1968. «Sincronía, diacronía y tipología». In *Actas del 11. Congreso Internacional de lingüística y filología romànicas*. Madrid: C.S.I.C. Pp. 269-283.
- Coseriu, E. 1980. «Der Sinn der Sprachtypologie». TCLC 20. Pp. 157-170.
- Danon-Boileau, L., A. Meunier, M.-A. Morel, N. Tournadre. 1991. «Intégration discursive et intégration syntaxique». *Langages* 104. Pp. 111-128.
- Danon-Boileau, L., M.-A. Morel, A. Rialland. *A paraître*. «Intonation et structure de l'énoncé oral». A paraître dans les *Actes du Colloque 'Dialogue homme-machine'*, avril 1992, France.
- Darden, B. J. 1983. «A critical look at natural phonology». CLS 9. Pp. 95-109.
- Darden, B. J. et D. Uritescu. *A paraître*. «Morphologization, reconditioning and morphophonemic split: mid/low vowel alternations in Romanian».
- Dauzat, A. 1930. Histoire de la langue française. Paris: Payot.
- Dauzat, A. 1958. Grammaire raisonnée de la langue française. 5e éd. Paris: IAC.
- De Camp, D. 1971. «Towards a generative analysis of a post-creole continuum». In D. Hymes (éd.).
- Doussinet, R. 1971. *Grammaire saintongeaise. Étude des structures d'un parler régional.* Avec des croquis de B. Gautier. La Rochelle: Éditions Rupella.
- Dressler, W. U. 1976. «Morphologization of phonological processes. (Are there distinct morphophonological processes?)». In A. Juilland (éd.), *Linguistic studies offered to Joseph Greenberg*. Saratoga: Alma Libri. Pp. 313-339.
- Dressler, W. U. 1985a. *Morphonology: The dynamics of derivation*. Ann Arbor: Karoma Press.
- Dressler, W. U. 1985b. «On the predictiveness of natural morphology». JL 21. Pp. 321-337.
- De La Chaussée, F. 1982. *Initiation à la phonétique historique de l'ancien français*. 2^e édition. Paris: Klincksieck.
- Dulong, G. et G. Bergeron. 1980. Le parler populaire du Québec et de ses régions voisines. Atlas linguistique de l'Est du Canada. Vol. 1-10. Québec: Éditeur officiel du Québec.
- Durand, Marguerite. 1936. Le genre grammatical en français parlé à Paris et dans la région parisienne. Paris: Bibliothèque du français moderne.
- Flutre, L.-F. 1955. Le parler picard de Mesnil-Martinsart (Somme). Phonétique, Phonologie. Syntaxe. Vocabulaire. Genève: Librairie Droz, Lille: Librairie Giard.
- Fouché, P. 1966. Phonétique historique du français. III. Les consonnes et index général. Paris: Klincksieck.

- Gadet, Françoise. 1992. Le français populaire. Paris: Presses Universitaires de France ('Que sais-je').
- Geckeler, H. 1984. «Le français est-il une langue isolante? V. Skalička et la typologie du français». In F. Arizcuren (éd.), *Navicula Tubigensis. Festschrift Tovar*. Tübingen: Narr. Pp. 145-159.
- Geckeler, H. 1986. «Description typologique de l'espagnol selon le modèle de V. Skalička». In *Actes du XVIIe Congrès Internatinal de Linguistique et Philologie Romane*. Vol. 3. Aix-en-Provence: Publications Université de Provence. Pp. 273-285.
- Geckeler, H. 1987. «'Alter Wein in neue Schläuche'. Überlegungen zur Nützlichkeit verworfener traditioneller Kategorien für die typologische Beschreibung romanischer Sprachen». In Wolfgang Raible (éd.), Romanistik Sprachtypologie und Universalienforschung. Tübingen: Narr, 1987. Pp. 163-190.
- Guiraud, P. 1971. *Patois et dialectes français*. Deuxième édition. Paris: Presses universitaires de France.
- Haigneré, D. 1901. Le patois boulonnais, comparé avec les patois du nord de la France. Paris: Picard, Boulogne-sur-Mer: Deligny.
- Hock, Hans H. 1991. *Principles of historical linguistics*. Second revised and updated edition. Berlin, New York: Mouton de Gruyter.
- Hooper, Joan B. 1976. An introduction to natural generative phonology. New York: Academic Press.
- Hymes, D. (éd.). 1971. *Pidginization and creolization of languages*. London: Cambridge U. P.
- Ineichen, G. 1984. «Pour une caractérisation typologique du français». *Linguistica* 24. Pp. 11-26.
- Juneau, M. 1972. Contributions à l'histoire de la prononciation française au Québec. Étude des graphies des documents d'archives. Québec: Presses de l'Université Laval.
- Juneau, M. 1976. La jument qui crotte de l'argent. Conte populaire recueilli aux Grandes-Bergeronnes (Québec). Édition et étude linguistique. Québec: Presses de l'Université Laval.
- Juneau, M., et C. Poirier. 1973. Le livre de comptes d'un meunier québécois (fin XVII^e début XVIII^e siècle). Édition avec étude linguistique. Québec: Presses de l'Université Laval.
- Juneau, M., et G. Straka (éds). 1975. *Travaux de linguistique québécoise*, t. 1. Québec: Presses de l'Université Laval.
- Kilani-Schoch, Marianne. 1988. *Introduction à la morphologie naturelle*. Berne, Francforts. Main, New York, Paris: Peter Lang.
- King, R. et T. Nadasdi. 1995. «Le non-redoublement du sujet en acadien». Ms. Communication présentée au Congrès annuel de l'Association Canadienne de Linguistique (2 juin 1995, Montréal).
- Klausenburger, J. 1979. *Morphologization: Studies in Latin and Romance morphophonology*. Tübingen: Niemeyer.

- La Follette, J. E. 1969. Étude linguistique de quatre contes folkloriques du Canada français. Morphologie et syntaxe. (Les Archives de Folklore 9). Québec: Presses de l'Université Laval.
- Laliberté, Thérèse. 1974. «L'élision du 'l' en français québécois». Lingua 33. Pp. 115-122.
- Laurendeau, P. 1990. «La langue québécoise: un vernaculaire du français». In *Langue et identité. Le français et les francophones d'Amérique du Nord.* Textes et points de vue présentés par Noël Corbett. Québec: Presses de l'Université Laval. Pp. 219-227.
- Luelsdorff, P. 1975. «Generative dialectology: a review and critique». In *Linguistische Berichte* 37. Pp. 13-27.
- Miron, P. 1960. «Recherches sur la typologie des langues romanes». In *Atti del VIII Congresso Internazionale di Studi Romanzi* II, 2-3. Florence. Pp. 692-697.
- Morel, M.-A. 1992. «Intonation et thématisation». *L'information grammaticale* 54. Pp. 26-34.
- Morel, M.-A., A. Rialland. 1992. «Emboîtements, autonomies, ruptures dans l'intonation française». In *Actes du Colloque CERLICO* 5. *La subordination* I. Presses Universitaires de Rennes II.
- Morin, Y.-Ch. 1979. «La morphophonologie des pronoms clitiques en français populaire». *Cahier de linguistique* 9. Pp. 1-36.
- Morin, Y.-Ch. 1982. «De quelques [l] non étymologiques dans le français du Québec: notes sur les clitiques et la liaison». Revue québécoise de linguistique, vol. 11, 2. Pp. 9-47.
- Morin, Y.-Ch. 1994a. «Les sources historiques de la prononciation du français du Québec». In Mougeon et Beniak (éds). Pp. 199-236.
- Morin, Y.-Ch. 1994b. «The origin and development of the pronunciation of French in Québec». Manuscrit. Communication au II^e Colloque Rasmus Rask: 'The Origin and Development of Emigrant Languages', Université d'Odense, Danemark.
- Mougeon, R. et E. Beniak (éds). Les origines du français québécois. Sainte-Foy: Presses de l'Université Laval.
- Petyt, K. M. 1980. The study of dialect. An introduction to dialectology. London: Deutsch.
- Poirier, C. 1975. «La prononciation québécoise ancienne d'après les graphies d'un notaire du XVII° siècle». In M. Juneau et G. Straka (éds). Pp. 193-256.
- Poirier, C. 1994. «La langue parlée en Nouvelle-France: vers une convergence des explications». In R. Mougeon et E. Beniak (éds). Pp. 237-273.
- Pope, Mildred K. 1934. From Latin to Modern French. Manchester: University Press.
- Poplack, Shana. 1983. «The care and handling of a megacorpus: the Ottawa-Hull French project». In R. Fasold and D. Schiffrin (éds), *Language variation and change*. Amsterdam: Benjamins.
- Poplack, Shana, et Douglas C. Walker. 1986. «Going through (L) in Canadian French». In David Sankoff (éd.), *Diversity and Diachrony*. Amsterdam/Philadelphia: Benjamins. Pp. 173-198.

- Poulet, Denise. 1987. Au contact du picard et du flamand. Lille: Atelier national de reproduction des thèses et Centre d'études médiévales et dialectales, Université Lille III.
- Ramat, Anna Giacalone, Onofrio Carruba et Giuliano Bernini (éds). 1987. *Papers from the 7th International Conference on Historical Linguistics*. Amsterdam/Philadelphia: Benjamins.
- Raynaud de Lage, G. 1990. *Introduction à l'ancien français*. Nouvelle édition par Genevière Hasenohr. Paris: SEDES.
- Roberge, Y. et M.-T. Vinet. 1989. La variation dialectale en grammaire universelle. Montréal: Presses de l'Université de Montréal.
- Sankoff, Gillian et Henrietta Cedergren. 1971. «Les contraintes linguistiques et sociales de l'élision du *l* chez les Montréalais». In *Actes du XIIe Congrès International de Linguistique et Philologie Romanes*. Québec: Presses de l'Université Laval. Pp. 1101-1116.
- Sankoff, Gillian et Diane Vincent. 1977. «L'emploi productif du *ne* dans le français parlé à Montréal». *Le Français Moderne* 45. Pp. 243-256.
- Santerre, Laurent, Daniel Noiseux et Luc Ostiguy. 1977. «La chute du /l/ dans les articles et les pronoms clitiques en français québécois». In *The Fourth LACUS Forum*. Pp. 530-538.
- Schogt, H. G. 1968. Le système verbal du français contemporain. The Hague Paris: Mouton.
- Séguin, H. 1973. «Le genre des adjectifs en français. Analyse quantitative et correspondances phonographiques des règles». *Langue Française* 20. Pp. 25-74.
- Skalička, V. 1979. *Typologischen Studien*. Mit einem Beitrag von Petr Sgall. Herausgegeben von Peter Hartmann. Braunschweig, Wiesbaden: Vieweg.
- Stan, I. et D. Uritescu. 1989. «Sur la méthode indirecte de questionner pour le 'Nouvel Atlas Linguistique Roumain par Régions. Crişana'». In *Studii lingvistice*, Timişoara: Universitatea din Timişoara. Pp. 135-142.
- St. Clair, R. 1973. «The independency principle in dialectology». In *Language Science* 27. Pp. 23-26.
- Tekavčić, P. 1972. Grammatica storica dell'italiano. Vol. II. Morfosintassi. Bologna: Società editrice il Mulino.
- Uritescu, D. 1984. «Romanian morphophonemics and Slavic borrowings». In K.K. Shangriladze et Erica W. Townsend (éds), *Papers for the V Congress of Southeast European Studies*. Columbus, Ohio: Slavica Publishers. Pp. 362-373.
- Uritescu, D. 1986. «Theoretical problems of phonological change and the history of Romanian phonology». *Revue Roumaine de Linguistique* XXXI, 3. Pp. 227-243.
- Uritescu, D. 1987a; Sincronie și diacronie. Fonetismul unor graiuri din nordul Banatului. Timișoara: Universitatea din Timișoara.
- Uritescu, D. 1987b. «Arbitrary phonological conditioning in morphophonemics. A Romanian case». *Revue Roumaine de Linguistique* XXXII, 3. Pp. 293-298.
- Uritescu, D. 1992. «Generative phonology and the explanation of phonological change». *Orbis* XXXV. Pp. 5-32.

- Uritescu, D. 1994. Formel et naturel dans l'évolution phonologique et morphophonologique (domaines roumain et français). Thèse de doctorat, Université de la Sorbonne Nouvelle Paris III.
- Walker, D. C. 1984. *The pronunciation of Canadian French*. Ottawa: University of Ottawa Press.
- Walker, D. C. 1986. «La chute du /l/ en français du Canada». In *Actes du XVIIe Congrès International de Linguistique et Philologie Romanes*. Vol. 3. Aix-en-Provence: Publications Université de Provence. Pp. 89-101.
- Wartburg, W. von. 1971. Évolution et structure de la langue française. Dixième édition. Berne: Francke.
- Werner, Otmar. 1987. «The aim of morphological change is a good mixture not a uniform language type». In Anna Giacalone Ramat *et al.* (éds). Pp. 591-607.
- Williams, E. B. 1962. From Latin to Portuguese. Historical phonology and morphology of the Portuguese language. Philadelphia: University of Pennsylvania Press.
- Wurzel, W. U. 1980. «Some remarks on the relations between naturalness and typology». *TCLC* 20. Pp. 103-113.
- Wurzel, W. U. 1984. Flexionsmorphologie und Natürlichkeit. Berlin: Akademie Verlag.